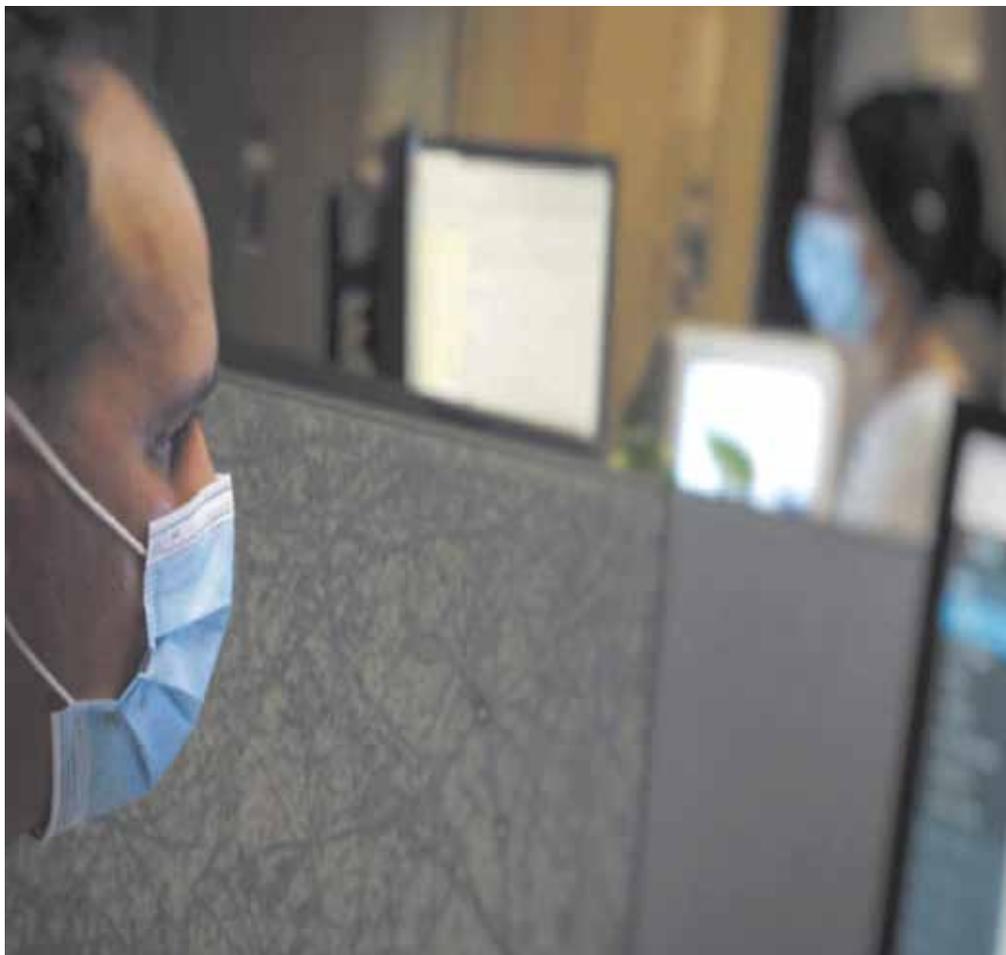


Tempête sur la fonction publique

*Le pass vaccinal n'est pas du goût
de tous les fonctionnaires*



Lire page 3

Le Groupe socialiste propose la fermeture des puits abandonnés mettant en danger la sécurité des personnes



Page 2

Ursula von der Leyen

Le Maroc est un pays avec lequel nous avons construit un partenariat stratégique, étroit et solide



Page 4

Hakim Ziyech annonce sa retraite internationale

Une décision qui mettrait dans l'embarras le coach Halilhodzic et son employeur Lekjâa



Page 23

Driss Tah : *Un auteur se trouve, sans le vouloir, au cours de l'écriture d'un récit, pris dans l'engrenage de ses souvenirs*



Entretien

Page 14

Le Groupe socialiste propose la fermeture des puits abandonnés mettant en danger la sécurité des personnes



Le Groupe socialiste à la Chambre des représentants prend l'initiative et présente une proposition de loi organique visant à compléter l'article 100 de la loi organique n°113-14 relative aux communes.

Ainsi, le Groupe socialiste propose l'ajout de cette nouvelle disposition : « Sous réserve des dispositions de l'article 110 ci-dessous, le président du conseil de la commune exerce la police administrative, par voie d'arrêtés réglementaires et de mesures de police individuelles, portant autorisa-

tion, injonction ou interdiction, dans les domaines de l'hygiène, la salubrité, la tranquillité publique et la sûreté des passages. Il exerce notamment les attributions suivantes : (...) prend les mesures nécessaires pour la fermeture des puits et les trous d'eau, les caves, les passages souterrains, les tunnels, les canaux, les tuyaux et tous les trous qui menacent la sécurité des personnes, qu'ils soient utilisés ou abandonnés, à condition que les dépenses soient déduites des propriétaires s'ils existent ».

Les parlementaires de l'USFP en-

tendent par cette proposition législative combler un vide juridique surtout après le drame du petit Rayan, qui a trouvé la mort la semaine dernière après avoir chuté dans un puits à plus de 30 mètres de profondeur.

« Cette souffrance et cette tragédie ne doivent pas se répéter. Raison pour laquelle le gouvernement et les collectivités territoriales doivent agir, dans le cadre d'une campagne nationale, pour fermer tous les trous et puits abandonnés et inutilisés, et tout ce qui mettrait en danger la sécurité des personnes, d'autant plus que les com-

munes sont concernées par ce sujet, étant donné que leurs présidents exercent la police administrative au niveau local, et disposent d'attributions dont figurent des interventions dans les domaines de la prévention sanitaire, du logement et de la sécurité routière », lit-on dans l'exposé des motifs de la proposition de la loi organique présentée par le Groupe socialiste. Et d'ajouter que ladite proposition permettra à ces communes de disposer d'un outil juridique pour prendre de telles mesures.

M. T

Sous prétexte de collecte de dons en faveur de la famille

Détection de tentatives d'instrumentaliser l'incident du décès de l'enfant Rayan



Une série d'initiatives tentant d'instrumentaliser l'incident du décès de l'enfant Rayan suite à sa chute dans un puits dans la province de Chefchaouen, sous prétexte de collecte de dons en nature ou en espèce en faveur de sa famille, ont récemment été détectées sur les réseaux sociaux, aussi bien au Maroc qu'à l'étranger, et sous différentes formes, indique un communiqué de la province de Chefchaouen.

Le communiqué rappelle que les opérations et procédures d'appel à la générosité publique, ainsi que les diverses initiatives visant à collecter des dons et à fournir des aides, sont régis et réglementés par les dispositions légales nationales et ce, en vue de protéger les catégories qui pourraient être affectées par ces pratiques, y compris la famille de feu Rayan, dans ce cas, conformément à l'article premier de la loi relative à l'organisation des appels à la générosité publique.

Dans ce contexte, ajoute la même source, la famille de feu Rayan, consciente de tels agissements, refuse l'instrumentalisation, par certains, de ses conditions humanitaires, sous prétexte de lui fournir des aides en cette douloureuse circonstance.

Face à cette situation, insiste le communiqué, tout un chacun est appelé à respecter les textes juridiques et à signaler aux autorités compétentes les pratiques contraires à la loi en la matière, lesquelles portent atteinte aux traditions authentiques du peuple marocain dans le domaine de la solidarité.

Rachid Niny nouveau président de l'ANME

Le bureau exécutif de l'Association nationale des médias et des éditeurs (ANME) a décidé de confier la présidence de l'Association à Rachid Niny, premier vice-président, suite à la démission d'Abdelmounaim Dilami. Un communiqué de l'Association précise, mardi, qu'en réponse à la volonté d'Abdelmounaim Dilami de démissionner de son poste de président de l'ANME pour des raisons personnelles, les membres du bureau exécutif ont examiné et approuvé cette demande.

Conformément aux statuts de l'Association et à l'article 14 régissant le cas de vacance du poste de président et qui confie cette mission au premier vice-président jusqu'à la fin du mandat du bureau actuel fixé à trois ans, les membres du bureau exécutif ont décidé d'appliquer les dispositions de cet article et de confier à M. Niny la présidence de l'Association, souligne la même source. Tout en remerciant M. Dilami pour sa bonne gestion de l'ANME depuis sa création, son profes-



sionnalisme et son expérience pour donner un meilleur élan à la profession, les membres du bureau exécutif de l'Association lui expriment leur gratitude pour avoir accepté la présidence d'honneur de ladite Association, conclut-on.

Tempête sur la fonction publique

“

Le pass vaccinal n'est pas du goût de tous les fonctionnaires



L'Union syndicale des fonctionnaires (USF-UMT) persiste et signe. Elle refuse que les fonctionnaires volontairement non-vaccinés soient interdits d'accès à leur lieu de travail et subissent des mesures allant jusqu'à « l'abandon de poste ». En effet et après avoir rejeté, en octobre dernier le communiqué gouvernemental relatif à l'obligation du pass vaccinal pour les fonctionnaires, l'USF réitère sa position en réfutant le nouveau communiqué du gouvernement datant du 2 février en cours concernant la nécessité de renforcer les mesures de contrôle du respect des fonctionnaires quant aux directives des autorités locales au sujet du pass vaccinal.

Selon ce communiqué, l'accès des fonctionnaires à l'administration publique est conditionné de l'obligation de présenter le pass vaccinal ou d'un document qui justifie l'exemption du vaccin. Le ministère impose également une autorisation provisoire pour les personnes qui n'ont pas complété leur schéma vaccinal. Ces derniers sont tenus de respecter les délais de vaccination sous peine d'interdiction d'accès au lieu de travail. Cette absence équivaut à un abandon de poste

qui engendre la prise de mesures appropriées conformes au règlement en vigueur.

Pour l'USF, l'obligation du pass vaccinal pour les fonctionnaires est sans fondement juridique. Elle considère la note du 2 février comme illégale et appelle à sa suppression. Mieux, elle met en garde contre toute interdiction d'accès au lieu de travail pour les fonctionnaires, considérée comme une violation du droit au travail garanti par la Constitution et les conventions internationales ainsi que le statut de la fonction publique.

Un argumentaire déjà présenté par l'Ordre des avocats du Maroc qui a indiqué que les principes de la Constitution stipulés dans ses articles 6 (la loi étant l'expression suprême de la volonté de la nation) et 145 (l'égalité entre les citoyens et l'accès des citoyens aux équipements publics), ou encore ses chapitres 19 (la jouissance des droits et libertés fondamentaux), 24 (la liberté de circulation), et 29 (les libertés de réunion), sont supérieurs à toute décision du gouvernement d'imposer le pass vaccinal obligatoire.

En effet, l'USF estime que ladite mesure risque d'ouvrir la voie à interdire abusivement aux fonctionnaires non-vaccinés

l'accès à leur lieu de travail, ce qui impliquera en conséquence des mesures injustes et illégales à leur encontre au prétexte « d'abandon de poste », allant jusqu'à des retenues sur salaire. Pire, ces fonctionnaires risquent d'être radiés de la fonction publique. « C'est ce qu'a précisé clairement la note émanant du secrétariat général du ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration datant du 02 février dernier et qui contient des mesures contraaires à des statuts encadrés selon les textes législatifs en vigueur. A souligner que cette note ne se base pas sur des fondements légaux et elle est en contradiction avec le statut de la fonction publique qui encadre clairement le cas d'interruption de travail ainsi que les procédures et les effets juridiques qu'il doit entraîner », explique un communiqué récemment publié par l'USF.

Cette dernière estime que la vaccination contre le Covid-19 est un choix personnel et refuse de considérer les fonctionnaires non-vaccinés comme une source de danger pour la santé publique au sein de l'administration publique, puisque plusieurs études et rapports scientifiques ont réfuté cet argument.

La formation syndicale va

plus loin. Elle estime que l'obligation du pass vaccinal pour les fonctionnaires risque de créer des divisions entre les personnes vaccinées et celles non-vaccinées. Pour le syndicat, ce débat sur le pass vaccinal est une manière de dévier les fonctionnaires sur les vrais problèmes et dossiers qui concernent la fonction publique, tel est le cas du gel des salaires et de l'embauche, le retard de promotion, l'atteinte aux libertés syndicales, l'imposition de réformes sociales en matière de conditions de travail, de retrait et des grèves à l'encontre des fonctionnaires, etc. Le tout en l'absence d'un dialogue social avec les syndicats.

A ce propos, l'USF reproche au gouvernement sa gestion unilatérale du dossier de Covid-19 et l'absence de l'implication des corps intermédiaires dans les prises de décisions, notamment dans un contexte marqué par l'absence de toute forme de dialogue social. Ce qui aura, selon elle, des effets sur la paix sociale ainsi que sur le rôle et la qualité des services publics. Dans le même sens, l'USF exige la révision de l'article trois du décret relatif à l'état d'urgence selon une méthodologie juridique en rupture avec la prise de décision via des communiqués flous et

improvisés. Sachant que l'article 3 du décret déclarant l'état d'urgence sanitaire est explicite en affirmant que toutes les mesures gouvernementales annoncées par décrets et décisions réglementaires et administratives, ou par circulaires et notifications, ne peuvent empêcher d'assurer la continuité des services publics vitaux et de sécuriser les services dédiés aux usagers.

En outre, l'USF affirme que la protection de la santé des fonctionnaires et la garantie des conditions de sécurité et de santé dans les services publics ne passent pas par l'imposition du pass vaccinal et son usage pour prendre des mesures injustes, et des décisions arbitraires à leur encontre, mais plutôt par l'amélioration des conditions de travail et la garantie d'un climat d'emploi sûr via l'accélération de la promulgation des projets de loi relatifs à l'indemnisation des accidents de travail dans les administrations publiques, l'établissement d'un système de santé et de sécurité et l'implication des syndicats dans l'étude et l'examen des projets de loi avant de les présenter devant le Parlement, sachant que ces questions faisaient l'objet d'un accord social qui remonte à près de 11 ans.

Hassan Bentaleb

Ursula von der Leyen : *Le Maroc est un pays avec lequel nous avons construit un partenariat stratégique, étroit et solide*



La présidente de la Commission européenne, Mme Ursula von der Leyen a réaffirmé, mercredi à Rabat, la volonté de l'Union européenne (UE) de continuer à approfondir le partenariat "stratégique, étroit et solide" avec le Maroc.

"Le Maroc est un pays avec lequel nous avons construit un partenariat stratégique, étroit et solide", a souligné Mme von der Leyen, lors d'un point de presse conjoint avec le chef du gou-

vernement, Aziz Akhannouch à l'issue de leurs entretiens, mettant en avant les liens "historiques" unissant les deux parties.

"Je réaffirme notre volonté de continuer à approfondir nos relations en tant que voisins, en tant que partenaires et en tant qu'amis", a-t-elle ajouté, notant que ses entretiens avec M. Akhannouch ont été l'occasion de constater que cette volonté est réciproque.

"C'est donc ensemble que

nous pouvons bâtir une vision commune et ambitieuse de notre partenariat", a assuré la responsable européenne.

Mme von der Leyen, qui s'est réjouie de sa première visite dans le Royaume dans ses fonctions de présidente de la Commission européenne, a aussi rappelé que le Maroc est le premier partenaire de l'UE sur les plans économique et commercial au niveau du continent africain.

Elle a, en outre, mis en avant

les contributions des Européens installés au Maroc et des Marocains établis en Europe à l'enrichissement mutuel des cultures qui se sont influencées depuis des siècles.

La responsable européenne a, d'autre part, fait savoir que l'entrevue avec le chef du gouvernement a été l'occasion d'échanger sur les défis mondiaux auxquels le Maroc et l'Europe sont confrontés, soutenant que pour relever ces challenges, les deux parties doivent trouver des solutions ensemble dans le cadre de leur partenariat.

Elle a, dans ce sens, affirmé avoir abordé avec M. Akhannouch les principaux sujets d'intérêt commun, citant, entre autres, le développement d'un partenariat vert, le premier développé avec un pays partenaire.

Mme von der Leyen a expliqué que l'objectif de ce partenariat est de s'engager ensemble dans le développement de l'énergie verte, ajoutant que les deux parties coopèrent aussi dans le développement de la connectivité de la société grâce à un large partenariat numérique.

"Beaucoup peut être réalisé pour intégrer davantage nos économies et mieux les adapter au bénéfice de nos entreprises, de leurs salariés et de tous les travailleurs", a-t-elle estimé,

mettant l'accent sur "l'attention portée par l'UE au rôle de la jeunesse et à sa contribution cruciale au progrès de nos sociétés ainsi qu'aux efforts que nous devons déployer pour lui offrir le meilleur avenir".

Mme von der Leyen a, à cet égard, souligné la place importante réservée par l'UE à l'éducation et à la culture dans sa coopération avec le Maroc, se réjouissant de la vision ambitieuse dans le cadre du Nouveau Modèle de Développement (NMD) établi sous la conduite de S.M le Roi Mohammed VI.

Elle a relevé que le NMD fait écho à nombre de ces ambitions et objectifs communs.

Au-delà de la coopération bilatérale, l'UE compte sur le Maroc dans la mise en oeuvre du nouvel agenda pour la Méditerranée, a-t-elle poursuivi, soulignant sa détermination à continuer le dialogue avec le Royaume autour de l'ensemble de ces sujets.

Les entretiens entre M. Akhannouch et Mme von der Leyen se sont déroulés en présence notamment du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita et de l'ambassadeur de l'UE au Maroc, Mme Patricia Pilar Llombart Cussac.

Données personnelles

Maroc Numeric Cluster rejoint le programme DATA TIKA

La Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP) et Maroc Numeric Cluster (MNC) ont signé, mardi à Rabat, une convention de partenariat d'adhésion au programme DATA TIKA.

Paraphée par le président du MNC, Mehdi Kettani, et le président de la CNDP, Omar Seghrouchni, la convention formalise l'adhésion du MNC à ce programme mis en place par la CNDP, le 9 juillet 2020, dans le but d'accompagner la mise en conformité des différents établissements en matière de protection des données à caractère personnel.

Ce partenariat, d'une durée de quatre ans, repose sur trois volets stratégiques, dont le premier a trait au renforcement de la conformité à la loi 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, notamment à travers l'organisation de sessions de formation au profit des formateurs MNC, l'octroi d'un accès pilote à l'application en ligne

de dématérialisation des notifications à la CNDP et la mise en place d'un système de suivi de la conformité au niveau du MNC.

Le deuxième, relatif à l'inversion du paradigme et projets du MNC liés à la DATA à caractère personnel, prévoit de réaliser des ateliers et brainstormings sur les usages de données (essentiellement à caractère personnel), tels qu'envisagés ou souhaités par le MNC et son écosystème.

Dans le même registre, la CNDP accompagnera le MNC quant à l'étude de la plateforme Fiware, à la lumière de l'approche de l'ingénierie des systèmes "privacy by design" (protection de la vie privée dès la conception du process).

Le troisième volet concerne l'alimentation des lignes directrices pour les briques de confiance numérique par la formalisation des conclusions identifiées au sein du volet 2, dans le but d'alimenter une réflexion transverse, multipartenaires et multi-adhérents devant aboutir à la production de préconisations sur les briques de confiance au service de diffé-

rents usages pouvant être spécifiques au MNC.

Dans une déclaration à la MAP, M. Seghrouchni a souligné que la signature de cette convention est très importante, dans la mesure où le MNC représente un écosystème de sociétés très intéressantes, ce qui permettra de déployer le programme dans des cas illustrés, très concrets et très pragmatiques.

Ce partenariat entend gérer et réfléchir en amont selon le principe "privacy by design" pour pouvoir anticiper les problématiques du respect de la vie privée et travailler dans de bonnes conditions, de sorte à se conformer aux standards internationaux, a fait savoir le président de la CNDP.

De son côté, M. Kettani a souligné que le MNC, en tant qu'association à gouvernance mixte public-privé pour la promotion de l'innovation digitale, réalise un bon nombre de projets, d'où l'importance de la protection des données, de leur manipulation et de leur développement, considérant que la coopération

avec la CNDP aidera à atteindre cet objectif.

Le MNC fera en sorte que l'ensemble des données et des processus utilisés dans ses projets soient conformes au respect des données personnelles, a-t-il promis.

Maroc Numeric Cluster est engagé dans le développement de l'innovation digitale, avec le soutien du ministère de l'Industrie et du Commerce et l'accompagnement d'un large réseau d'adhérents et de partenaires (grandes entreprises, PME, start-up, institutions académiques, centres de recherche).

L'association a pour objectif principal de créer des synergies technologiques et commerciales au sein de l'écosystème des TIC pour un meilleur développement économique et social au Maroc.

La CNDP œuvre, depuis sa création en 2009, à vérifier à ce que les traitements des données personnelles soient licites et ne portent pas atteinte à la vie privée, aux libertés et droits fondamentaux des individus.



Procès des enseignants pour harcèlement

Une partie de la défense refuse la présence du CNDH pour observation

Une partie de la défense des enseignants poursuivis pour harcèlement sexuel à Settat a refusé la présence de la Commission régionale des droits de l'Homme Casablanca-Settat pour l'observation de l'audience du tribunal à huis clos, indique mardi le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH).

Au nom de la présidence du CNDH, institution constitutionnelle chargée de surveiller les questions liées à la défense

et la protection des droits et libertés, la Commission a présenté le 7 février 2022 une demande d'observation de cette audience par une équipe du Conseil.

La demande fait suite à une requête formulée par la défense de la partie civile lors de l'audience du 31 janvier dernier et visant à tenir le procès à huis clos, souligne le CNDH dans un communiqué.

Au moment où la défense de la partie civile a favorablement accueilli la requête,

certaines membres de la défense s'y sont opposés en invoquant la loi qui n'autorise pas la présence d'observateurs lors de telles audiences.

En outre, le conseil considère qu'une partie de la défense aura manqué l'occasion de consacrer une jurisprudence du tribunal dans un précédent procès, ce qui a poussé celui-ci à rejeter la demande de la Commission régionale des droits de l'Homme.

La protection en ligne des enfants au centre d'une rencontre à Rabat

L'importance de protéger les enfants contre les dangers d'Internet a été au cœur d'une conférence nationale organisée, mardi à Rabat à l'occasion de la journée internationale "Safer Internet Day" (SID) (Pour un Internet plus sûr), sous le thème "Tous ensemble pour protéger nos enfants contre la cyberviolence et le cyberharcèlement".

Cette rencontre a réuni les différents représentants des institutions et experts de la protection en ligne, afin de présenter et évaluer les actions concrètes et de forte valeur ajoutée dans le chantier de la sécurité en ligne, surtout celles déployées au profit des enfants.

L'édition 2022 de SID se propose de rappeler le rôle central de l'éducation au numérique, en mettant l'accent sur l'importance d'impliquer les parties prenantes, les institutions concernées et les organisations de la société civile dans les efforts visant à mieux protéger les enfants et les jeunes dans l'environnement numérique et à faire de l'Internet un espace d'opportunités, de créativité, d'épanouissement et de confiance.

Initiée par le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, l'Agence du développement digital (ADD), le Centre marocain de recherche polytechnique et d'innovation (CMRPI), coordinateur du comité national "Safer Internet Day - Mo-

rocco" (SID) et avec l'appui du Conseil de l'Europe (CdE) et de l'Union européenne (UE), cette conférence coïncide avec le lancement, durant le mois de février, de la 5e édition de la campagne nationale sur l'utilisation sécurisée d'Internet dans les établissements scolaires.

Dans le sillage de cette 5ème édition, plusieurs activités et initiatives de sensibilisation et de formation sont prévues au bénéfice des enfants et des familles, en particulier, un projet-pilote, initié en janvier 2022 par le ministère de l'Éducation nationale, le Centre ReSiS et le CMRPI avec l'appui du CdE, en vue de contribuer à la lutte contre le cyber-harcèlement et l'intimidation dans le milieu scolaire.

Ce projet, lancé au niveau de trois lycées de la région de Rabat-Salé-Kénitra, sera mis en œuvre prochainement dans trois collèges, dans la perspective de son extension à l'Académie de Marrakech-Safi, a indiqué la directrice du programme "GENI" au ministère de l'Éducation nationale, Ilham Laaziz, dans une déclaration à la presse.

L'objectif de ce projet, selon Mme Laaziz, est d'outiller les enseignants pour leur permettre de travailler aussi bien avec les enfants intimidateurs que les enfants intimidés.

Dans une déclaration similaire, le président de la CMRPI, Youssef Bentaleb, a indiqué que cette journée est l'occasion de rappeler aux Marocains les risques liés à Internet surtout chez les jeunes et les enfants,



mettant en avant "l'ambitieux projet que nous lançons en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale en matière de lutte contre le cyber-harcèlement dans le milieu scolaire et qui vise à lutter contre toutes les formes de violences dans les écoles marocaines".

Dans une allocution de circonstance, le secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale, Youssef Belqasmi, a rappelé que son département a introduit la question de la sensibilisation et du bon usage d'Internet dans les modules de formation des enseignants dès 2006, évoquant à ce sujet l'organisation, en 2017, d'une caravane de sensibilisation aux risques de la cybercriminalité, destinée aux élèves des écoles pri-

maires de sept académies régionales.

Suite au succès de ladite caravane, la campagne a été généralisée pour les années 2019, 2020 et 2021 dans tous les établissements scolaires, a ajouté M. Belqasmi.

Le Conseil de l'Europe appuie cette initiative de "Safer Internet Day" depuis maintenant trois ans, a fait savoir la cheffe du bureau du CdE au Maroc, Carmen Morte Gómez, lors d'une déclaration à la presse.

Se félicitant de "l'évolution de ces différentes campagnes et formations", la responsable européenne a assuré qu'"on pense vraiment pouvoir provoquer un changement dans l'usage efficace et utile d'Internet".

Migration des enfants non accompagnés

Plaidoyer pour des partenariats renouvelés

Des experts et chercheurs en migration ont plaidé, mardi à Salé, pour la mise en place de "partenariats renouvelés" entre les pays du Nord et du Sud de la Méditerranée pour lutter contre la migration des enfants non accompagnés, au regard de la nature structurelle et multidimensionnelle de ce phénomène.

L'appel a été lancé au cours d'un séminaire international organisé par le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) et l'Université internationale de Rabat (UIR), sous le thème "Mineurs en mouvement dynamiques, politiques publiques et droits", avec la participation d'experts internationaux et marocains, de parlementaires, d'élus locaux et de diplomates.

En ouverture de cette rencontre, le pré-

sident du CCME, Driss El Yazami, a indiqué que ce débat relève de la prise de conscience de cette problématique à laquelle se trouvent confrontées les sociétés marocaine et européennes, sur fond de présence de dizaines de milliers d'enfants de différentes nationalités dans cette situation dans des pays du Vieux continent.

La majeure partie des gouvernements s'emploient à gérer la question de l'immigration des mineurs dans le cadre des politiques d'immigration et de lutte contre l'entrée illégale d'étrangers, alors que les organisations internationales et le Comité des droits de l'enfant des Nations unies appellent à traiter ce type de migration dans le cadre des conventions internationales de protection des droits de l'enfant, a-t-il fait observer.

A cet égard, il a mis en avant la nécessité

d'une alliance renouvelée et d'une coordination étroite entre les gouvernements, les parlementaires, les acteurs et les institutions des droits de l'Homme, en particulier celles en charge des enfants, les autorités locales et les chercheurs, dans la mesure où le partenariat et la coopération entre le Nord et le Sud de la Méditerranée sont de nature à permettre aux différentes parties de "s'acquitter mutuellement de leurs obligations en vertu du droit international relatif aux droits humains".

De son côté, la psychologue et anthropologue Francesco Vacchiano a souligné, dans une déclaration à la MAP, que ce séminaire est l'occasion d'un partage d'idées et d'expériences entre les pays directement concernés par la thématique des enfants non accompagnés, dont le Maroc, l'Espagne, la France et l'Italie.

Pour ce professeur assistant à l'Université Ca'Foscari de Venise (Italie) et chercheur adjoint à l'Institut des sciences sociales de l'Université de Lisbonne, la question de l'immigration de ces enfants s'impose actuellement, comme au début du troisième millénaire, dans tous les pays de l'Union européenne, notamment les pays du bassin méditerranéen.

Dans le même sens, le chercheur, responsable de l'Observatoire des migrations des mineurs (MIGRINTER) à l'Université de Poitiers en France, Daniel Senovilla Hernández, a relevé que cette question prend actuellement une nouvelle dimension et commence à susciter l'intérêt de divers acteurs, mettant en garde contre l'existence d'un vide juridique et des limites de l'arsenal juridique européen en la matière.



Les manifestations anti-mesures sanitaires au Canada inspirent une mobilisation internationale



Les manifestants anti-mesures sanitaires au Canada sont devenus les nouveaux héros des conservateurs et des opposants aux restrictions qui appellent à amplifier la mobilisation, de New York à la Nouvelle-Zélande. Inspirés par les camionneurs canadiens, à New York, plusieurs centaines d'employés municipaux ont manifesté lundi contre la décision de la ville de limoger à partir de vendredi ceux qui refusaient la vaccination contre le Covid-19. Ils dénonçaient "la tyrannie médicale et la vaccination obligatoire", arborant un grand drapeau du Canada.

La veille, une centaine de chauffeurs routiers avaient manifesté dans l'Alaska contre la vacci-

nation obligatoire, en soutien à leurs collègues de l'autre côté de la frontière. Initié fin janvier par les camionneurs canadiens qui dénonçaient l'obligation vaccinale pour traverser la frontière avec les États-Unis, le "Convoi de la liberté" s'est rapidement transformé en protestation contre les mesures sanitaires dans leur ensemble au Canada et, pour certains manifestants, contre le gouvernement de Justin Trudeau.

Partis de Vancouver, des centaines de camions bloquent depuis plus d'une semaine le centre de la capitale canadienne, Ottawa, où le maire a décrété l'état d'urgence pour faire face au blocus. La mobilisation a reçu le soutien des responsables conservateurs américains, du sénateur du Texas

Ted Cruz qualifiant les protestataires de "héros" et de "patriotes" à l'ex-président Donald Trump en passant par la fantaisie milliardaire Elon Musk.

Des appels ont aussi été lancés pour étendre la mobilisation à la capitale fédérale américaine. "Le Convoi de la liberté pourrait venir à Washington avec les camionneurs américains qui veulent protester contre la politique ridicule de Joe Biden sur le Covid-19", a affirmé M. Trump.

La vague de protestation a fait tache d'huile dans le monde entier, alimentée et appuyée par les courants populistes qui dénoncent des entraves liberticides, édictées par les élites au pouvoir.

En France, une page Facebook, également baptisée "Convoi

de la Liberté" et suivie par plus de 275.000 personnes, appelle les opposants aux mesures sanitaires très restrictives mises en place par le gouvernement à rallier Paris dimanche, pour faire le siège de la capitale. Contrairement au Canada, cette mobilisation n'émane pas des chauffeurs routiers.

Le mouvement s'inscrit dans la lignée des "gilets jaunes", qui, avant la pandémie, dénonçaient la précarité et exprimaient le sentiment de ras-le-bol d'une partie de la population face au coût de la vie. Dans leur viseur encore une fois: la politique du président Emmanuel Macron avec l'occupation de la voie publique comme mode d'action.

La contestation a été relancée par les anti-vaccins et les oppo-

sants à la parole publique et politique dans la gestion de la crise. L'un des organisateurs du convoi français, Rémi Monde, qualifie le mouvement canadien de "très inspirant".

Sur Facebook, il a dénoncé pêle-mêle "les restrictions, le passe sanitaire, l'augmentation du prix de l'énergie, le coût de la vie et le recul (de l'âge) du départ à la retraite", des revendications qui rappellent celles des "gilets jaunes".

Il a aussi dénoncé les tentatives de récupération par des responsables politiques, notamment d'extrême-droite, soulignant que la mobilisation était "apolitique". D'autres groupes sur les réseaux sociaux ont également appelé à la mobilisation à Bruxelles, siège de l'Union européenne.

Le mouvement a essaimé jusqu'en Nouvelle-Zélande où un convoi de camions et de camping-cars a bloqué mardi le quartier du Parlement dans la capitale Wellington pour protester contre les mesures sanitaires en place, parmi les plus draconiennes du monde.

Des centaines de véhicules, sur lesquels étaient affichés des messages tels que "rendez-nous notre liberté" et "la coercition n'est pas un consentement", se sont garés dans les rues proches du Parlement. Plusieurs manifestants portaient des drapeaux canadiens en soutien aux routiers d'Ottawa.

Selon Stu Main, un habitant de Wellington, les manifestants estimaient que leurs inquiétudes concernant le recul de leurs droits n'étaient pas entendues par le gouvernement. La Première ministre Jacinda Ardern a souligné que la majorité des Néo-Zélandais soutenaient le programme de vaccination du gouvernement, comme la vaccination obligatoire pour certaines professions et l'entrée en vigueur d'un passe sanitaire.

Face à une vague d'Omicron, la Corée du Sud change de stratégie sanitaire

La Corée du Sud a annoncé mercredi qu'elle abandonnait sa politique sanitaire "tracer, tester et traiter", alors que la recrudescence des cas d'Omicron menace de submerger le système de santé du pays.

Au début de la pandémie en 2020, la Corée du Sud a été frappée par l'une des pires épidémies, en dehors de la Chine, qu'elle est parvenue à maîtriser grâce à des tests de masse et à une recherche active des cas contacts. Cette stratégie a valu au pays de nombreux éloges, mais Séoul a décidé d'y mettre un terme après avoir dépassé le million d'infections au cours du week-end face à la rapide propagation du variant Omicron.

L'approche "tracer, tester et traiter" est "difficile à mettre en oeuvre en raison des ressources limitées" et "des coûts sociaux et économiques excessivement élevés", a déclaré Sohn Young-rae, un haut responsable de la santé.

La Corée du Sud a enregistré mardi un record de 49.567 nouveaux cas, et les autorités sanitaires ont déclaré que ce chiffre pourrait atteindre 170.000 au cours du mois.

Un nouvel ensemble de mesures visant à gérer le virus entre progressivement en vigueur à partir de ce mois-ci, et recentrera les ressources sur les personnes les plus vulnérables, ont déclaré les responsables de la santé.

L'objectif est de diagnostiquer et

de traiter les groupes à haut risque afin de "prévenir l'effondrement du système médical et la détérioration des fonctions sociales et économiques", a ajouté M. Sohn. Les autorités donneront la priorité aux tests destinés aux personnes âgées de 60 ans ou plus.

Auparavant, toute personne testée positive était envoyée dans un centre gouvernemental pour y être traitée et mise en quarantaine, mais les patients asymptomatiques sont désormais invités à rester chez eux.

Environ 85% des 52 millions d'habitants du pays ont été doublement vaccinés, selon l'Agence coréenne de contrôle et de prévention des maladies.



En Afghanistan, une poignée de résistantes défie les talibans

Le pas rapide, la tête baissée pour ne pas attirer l'attention, quelques femmes s'engouffrent prudemment l'une après l'autre dans un petit appartement de Kaboul.

Au mépris du danger, elles viennent préparer leur prochaine action contre les talibans qui ont repris le pouvoir en Afghanistan le 15 août après deux décennies d'insurrection et fait voler en éclats leurs acquis et leurs rêves. Au début, elles n'étaient qu'une quinzaine à participer à ce mouvement naissant de résistance civile. Sur tout des jeunes filles d'une vingtaine d'années déjà liées.

Depuis leur première action en septembre, le réseau s'est élargi à des dizaines de femmes, auparavant étudiantes, enseignantes, humanitaires ou femmes au foyer qui aujourd'hui oeuvrent en secret à la défense de leurs droits. "Je me suis dit pourquoi ne pas les rejoindre plutôt que de rester à la maison, déprimée, à ruminer sur tout ce que nous avons perdu", raconte à l'AFP l'une d'elles, âgée de 20 ans. Elles ont conscience du danger: plusieurs camarades ont disparu. Mais elles sont déterminées à poursuivre le combat contre les talibans qui, lors de leur premier passage au pouvoir, ont piétiné leurs libertés fondamentales et qui, après leur retour, n'ont pas tardé à les réprimer à nouveau.

Des journalistes de l'AFP ont pu assister à deux de leurs réunions en janvier. Bravant le risque d'être arrêtées, ostracisées ou de voir leur famille menacée, plus de 40 femmes, parfois des mères avec leurs filles, sont venues à la première. La plupart s'expriment sous couvert d'anonymat pour raisons de sécurité. Lors de la seconde, quelques militantes préparent la prochaine manifestation. Portable dans une main, stylo dans l'autre, une activiste lance un oeil sur une banderole réclamant l'égalité de traitement pour les femmes: "Ce sont nos seules armes", dit-elle.

Entre 1996 et 2001, les talibans ont interdit aux femmes de travailler, d'étudier, de faire du sport ou de sortir seules dans la rue. Aujourd'hui, ils assurent s'être modernisés. Mais ils ont imposé une stricte ségrégation entre les sexes sur la plupart des lieux de travail, largement exclu les femmes des emplois publics, fermé la plupart des collèges et lycées publics aux adolescentes et modifié les programmes des universités pour qu'ils reflètent leur interprétation stricte de la charia, la loi islamique.

Encore hantées par le souvenir du précédent régime taliban, nombre d'Afghanes sont trop effrayées pour sortir manifester ou restent soumises à la pression de leur famille qui leur demande de rester à la maison. Une jeune femme de 24 ans raconte comment elle a dû tenir tête à sa famille conservatrice — dont un oncle qui jetait ses livres pour l'empêcher de s'instruire. "Je ne veux pas laisser la peur me contrôler et m'empêcher de parler", dit-elle. Ces vingt dernières années, les Afghanes, surtout dans les grandes villes, ont pu faire de longues



études universitaires, devenir cheffes d'entreprise, occuper des postes ministériels.

Que les filles et femmes se retrouvent à nouveau complètement confinées chez elles, c'est la plus grande peur de Shala, ancienne employée gouvernementale d'une quarantaine d'années qui a perdu son emploi depuis le retour des talibans. La nuit parfois, cette mère de quatre enfants se glisse dehors pour peindre sur les murs de la capitale des slogans comme "Vive l'égalité". "Je veux juste être un exemple pour les jeunes femmes, leur montrer que je n'abandonnerai pas le combat", dit-elle d'une voix douce.

Elle a le soutien de son mari — et de ses enfants qui parcourent la maison en scandant "Education! Education!" Pour mener leurs actions, ces militantes prennent un maximum de précautions. Avant d'intégrer de nouvelles venues Hoda Kamosh, poétesse de 26 ans, ex-employée d'une ONG oeuvrant à renforcer l'autonomie des femmes, s'assure que l'on puisse leur faire confiance, qu'elles soient engagées.

Un des tests consiste à leur demander de préparer rapidement banderoles ou slogans. Les plus rapides sont souvent les plus déterminées, pense Hoda, au regard vif et au tempérament énergique. Une fois, elles ont donné à une postulante un faux rendez-vous pour manifester.

Les talibans sont arrivés sur place en avance, elles ont coupé les ponts avec cette femme soupçonnée de les avoir prévenus. Le noyau dur des activistes utilise un numéro de téléphone dédié à la concertation avant chaque action. Ce numéro est ensuite déconnecté pour s'assurer qu'il ne soit pas tracé. Hoda, dont le mari a été menacé, a déjà dû changer plusieurs fois

de numéro.

Le message n'est envoyé au plus grand nombre que quelques heures avant le rendez-vous. Les femmes arrivent par groupes de deux ou trois, se postent devant des magasins faisant mine d'être des clientes avant, à la dernière minute, de se rassembler précipitamment en déployant des banderoles et en entonnant des slogans: "Égalité! Égalité! Assez des restrictions".

Immanquablement, elles sont vite encerclées par des combattants talibans qui les refoulent, leur crient dessus ou pointent leurs armes sur elles. L'une d'elles se souvient avoir donné une claque à un taliban. Une autre d'avoir continué à scander des slogans une arme dans le dos. "Quand la manifestation est terminée, on se change pour ne pas être reconnues avec un voile et une robe que nous emportons généralement avec nous", explique Hoda.

Mais cela devient de plus en plus dangereux. Les talibans "ne tolèrent pas la contestation. Ils ont battu d'autres manifestants, tabassés très brutalement des journalistes couvrant les rassemblements. Ils ont recherché des manifestantes et organisatrices de manifestations après-coup", énumère Heather Barr, chercheuse spécialisée dans les droits des femmes chez Human Rights Watch (HWR). Mi-janvier, les talibans ont pour la première fois usé de spray lacrymogène contre des militantes qui avaient peint des taches rouge sang sur une burqa blanche pour protester contre le port de ce voile intégral grillagé au niveau des yeux, symbole de l'oppression des femmes dans ce pays.

Quelques jours plus tard, deux des manifestantes — Tamana Zaryabi Paryani et Parwana Ibrahimkhel — étaient appréhendées lors d'une série

de raids menés dans la nuit du 19 janvier, selon les activistes.

Dans une vidéo dramatique diffusée sur les réseaux sociaux juste avant que l'on ne s'empare d'elle, Mme Paryani appelle à l'aide: "S'il vous plaît, aidez-moi! Les talibans sont venus chez nous. (...) Mes soeurs sont là", s'affole-t-elle. On la voit ensuite conjurer à travers la porte de ne pas entrer chez elle. "Si vous voulez discuter, nous discuterons demain.

Je ne peux pas vous voir en pleine nuit avec les filles (à la maison). Je ne veux pas (ouvrir)... S'il vous plaît! Aidez-moi, aidez-moi!" Depuis, Tamana Zaryabi Paryani et Parwana Ibrahimkhel n'ont pas réapparu. L'ONU et HRW ont appelé le nouveau régime à enquêter sur leur disparition. La Haute-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme Michelle Bachelet a exprimé son inquiétude.

Le porte-parole du gouvernement Zabihullah Mujahid a nié toute implication des talibans, tout en précisant que les autorités avaient "le droit d'arrêter et d'écrouer les opposants ou ceux qui violent la loi". Plusieurs des femmes interviewées par l'AFP avant ces disparitions ont décidé depuis de se cacher, faisant état de "menaces ininterrompues". Jeudi, l'ONU demandait publiquement aux talibans de fournir des informations concernant la disparition de deux autres militantes.

"Ces femmes (...) ont dû créer quelque chose à partir de rien", souligne Heather Barr de HWR. "Il y a beaucoup de militantes très expérimentées qui ont travaillé en Afghanistan pendant des années (...) mais presque toutes sont parties après le 15 août." Au fil des mois, elles ont appris à s'adapter. Au début, les manifestations prenaient fin dès qu'une femme

était agressée. Maintenant, explique Hoda, dans de tels cas deux militantes s'occupent de la victime et les autres continuent leur action. Comme les talibans empêchent les journalistes de couvrir ces rassemblements, elles utilisent des smartphones hauts de gamme pour prendre photos et vidéos qu'elles postent ensuite sur les réseaux sociaux.

Les images, où on les voit souvent montrer leur visage en un geste de défiance, sont ensuite relayées dans le monde entier. Un autre groupe de femmes, plus modeste, cherche à se concentrer sur des formes de protestation qui évitent la confrontation directe avec les islamistes. "Quand je suis dehors dans les rues, mon coeur et mon corps tremblent", explique Wahida Amiri, ex-bibliothécaire de 33 ans déjà engagée contre la corruption sous l'ancien gouvernement.

La jeune femme retrouve parfois des amies dans le secret d'une maison où elles filment et postent des images de veillées à la chandelle au cours desquelles elles déploient des banderoles demandant le droit à l'éducation et au travail. A coups aussi d'articles et de débats sur Twitter ou sur l'application de conversations audio Clubhouse, elles ont l'espoir que les réseaux sociaux permettront au monde de prendre conscience de leur sort.

Ailleurs dans le pays, des manifestations plus sporadiques ont été organisées comme à Bamiyan (centre), à Hérat (nord-ouest) ou à Mazar-i-Sharif (nord). "Il se peut qu'on échoue. Tout ce que nous voulons, c'est faire résonner la voix de l'équité et qu'au lieu de cinq femmes, des milliers nous rejoignent", explique Wahida Amiri. Car "si nous ne nous battons pas pour notre avenir aujourd'hui, dit Hoda Kamosh, l'histoire de l'Afghanistan se répétera."

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

VAINC	REPORTER	COMPRIS	NOTE MATÉRIEL DE COUTURE	EXERCICE DE PHYSIQUE	RÈGLEM- ENT DE COMPTE	SAC DE TOILE BISMUTH	TERRE À BÂTIR
					À L'ENVERS: BAR		
PRÉPO- SITION		CARDIN- AUX		POURRI			
ROMAINS		LETTRES DE PIERRE VAGUE		QUARTIER DE PARME	VIN	FORME D'ÊTRE EN VOGUE	
FOUDR- OYÉ							
				PETIT MUR.			MIS SUR LA TABLE POUR LE REPAS
AUTOCL- AVE CZAR				RADOTA	PETIT RUISSEAU	EN DIRECT	
DÉTOU- RNÉE		SITUÉES BRIGUER				GRECQUE GRECQUE	RAREM- ENT
					ÉTROIT		
RAPPEL D'UN ARTISTE SUR SCÈNE	CONFÈRE FIN DE MALADIE		AVEC LES FOLLES	EN PREMIER		ULTRA- VIOLET	
		TONNEAU				VENUE AU MONDE VOYELLES	
SEIN DE FEMME				SODIUM		EN ARRIÈRE	
FIN DE VERBE		BRIN					

Solution mots flechés d'hier

PERCÉ DE BOUEN	A	ADAPTE CADUC	EN PIÈCE	A	PAROLE ROULE	PARCET	O	QUATRE DE CAGOU	O	F	POÉTAL POISSON	CONTRE- TENDUS		
DUN D'ÉVNE MÉRIQU	A	J	O	U	R	E	ER	C	L	P	A	R	I	A
MAZI	S	S	P	A	N	U	P	E	T	I	T	E	R	A
ESPER PUNIQUE	T	O	R	E	R	O	N	O	I	R				
	C	E	L	E	A	U	E	M	R	O				
WETS	E	V	R	O	C	H	E	R		P	I	C		
	V	E	T	E	R	I	N	A	I	R	E			
BATAVIE	D	E	N	O	N	C	E			E	N			
ALLÈRE	I	A	C							B				
	A	C	O	N	C	A	T	I	O	N	S			
MARQUE	T	I	T	R	A	G	E			F	O	I		
FIN PANNET	E	E												

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi
Révision
Abdelmoumen Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORizontalement

- Chute de pierres
- Elevé - Vibration
- Décodé - Piaule
- Etrésillon - Ecimé
- Allégorie - Ile de France
- Ancré
- A moi ! - Règle - Avant la SNRT
- Supporte - Porte charge
- Néon - Assassinat
- Deux font mouche - Intentées

VERTICALEMENT

- Rapt
- Fin - Seins populaires
- Eau de Sibérie - Elément
- Avant les hostilités
- Vieille bête - Coupante
- Administré - Forme d'avoir
- Escaladent - Montré les dents
- Héros de Virgile - Eludé
- Néodyme - Tour - Conquérant de l'Espagne
- Rations lactées - Eclos

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	P	A	I	S	E	M	E	N	T
2	L	E	N	T	E		U	N		R
3	E	R	E		M	I	E	T	T	E
4	A	M	E	N	E	R		E	U	S
5	T	I	S	A	N	I	E	R		S
6	O	S		I	T	E	M		R	A
7	I	S	I	S		Z	O	N	E	
8	R	I		S	U		T	A		C
9	E	O	L	E		V	I	Z	I	R
10	S	N	E		I	N	F	I	N	I

Grilles de sudoku

Facile

9		5	4				6	1
			1	8		5	4	9
1			2				7	
7						3		
8	9	6				7	1	2
		3						4
	1			4				7
4	5	7		9	3			
2	3			1	4			5

Moyen

5			6	2			8	1
		1		5	9	6		
	3		8	1				
	5		9	7	3		2	
			4	2			7	
		9	4	6		2		
7	4			3	1			5

Difficile

4			6	3				
	7		5		1	9		
				8				
9						2	5	
		3			9			
6	1						4	
			1					
	4	5		2			6	
		9		8				7

Expert

				1		9		
			8			6	3	
					9		5	
2				4				9
		4	7	8	6	2		
1				3				8
	3		5					
	6	2			7			
		5		2				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	5	2	6	7	1	4	3	9
3	6	9	5	4	2	7	1	8
1	7	4	9	3	8	2	5	6
7	3	6	1	2	5	9	8	4
2	4	8	7	9	3	1	6	5
5	9	1	8	6	4	3	7	2
6	1	7	4	8	9	5	2	3
9	8	3	2	5	7	6	4	1
4	2	5	3	1	6	8	9	7

Moyen

9	6	4	1	8	3	7	5	2
7	1	3	2	4	5	8	9	6
2	8	5	9	7	6	3	1	4
4	5	9	6	1	7	2	8	3
6	7	8	5	3	2	9	4	1
3	2	1	4	9	8	5	6	7
8	9	2	3	6	4	1	7	5
1	3	6	7	5	9	4	2	8
5	4	7	8	2	1	6	3	9

Difficile

4	7	2	5	1	3	6	9	8
9	3	8	7	4	6	1	5	2
5	1	6	8	2	9	7	4	3
6	2	3	1	9	4	8	7	5
7	8	9	2	3	5	4	6	1
1	4	5	6	8	7	2	3	9
3	9	1	4	6	8	5	2	7
8	5	4	9	7	2	3	1	6
2	6	7	3	5	1	9	8	4

Expert

4	2	3	8	6	5	1	9	7
1	9	6	3	7	2	5	4	8
8	7	5	9	4	1	2	6	3
3	4	7	6	5	8	9	1	2
5	6	1	2	9	7	3	8	4
9	8	2	1	3	4	6	7	5
7	1	9	5	8	3	4	2	6
6	5	8	4	2	9	7	3	1
2	3	4	7	1	6	8	5	9

Accord de coopération entre le CRI Souss-Massa et l'Agence française "Provence Promotion"

Le Centre régional d'investissement Souss-Massa (CRI-SM) et l'Agence française de développement économique "Provence Promotion" ont signé mardi, en visioconférence, une convention portant essentiellement sur le partage d'expériences en matière de marketing et d'attractivité territoriale.

Réalisé en marge du Forum des mondes méditerranéens tenu à Marseille, ce rapprochement a pour but d'affirmer le développement des relations entre les deux territoires et exprime la volonté des deux parties d'appuyer la mise en place d'un package dédié à l'accompagnement de la diaspora marocaine pour investir au niveau de la région Souss-Massa, à l'image du programme "Home Sweet Home" dont l'objet est de faire revenir des entrepreneurs français expatriés pour investir en Provence, rapporte la MAP.

Cette coopération contribuera également à la mise en relation des deux institutions avec des entreprises des deux territoires dans le cadre de leur mission respective de prospection des investisseurs.

Intervenant à cette occasion, le directeur général du CRI/SM, Marouane Abdelati, a indiqué qu'à travers ce partenariat, le Centre souhaite mettre en place un programme similaire à "Home Sweet Home" en vue d'attirer la diaspora marocaine à l'étranger pour venir investir dans la région.

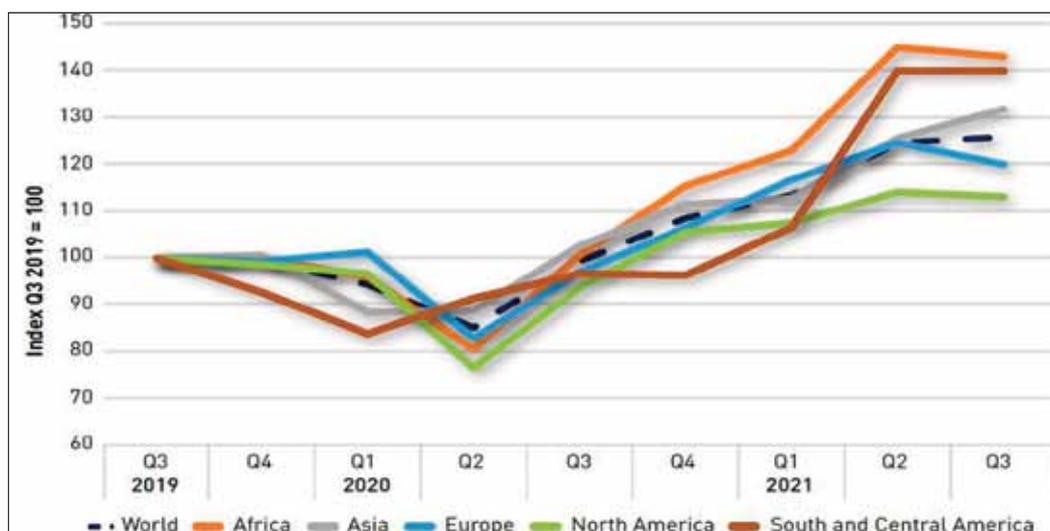
"Souss-Massa connaît des mutations tous azimuts à même d'attirer les investissements parmi les Marocains du monde", s'est félicité M. Abdelati, assurant que le CRI veillera à accompagner d'une manière pointue tout investisseur désirant s'installer dans la région.

Pour sa part, Philippe Stéfani, directeur général de "Provence Promotion" a précisé que cette coopération souhaite créer des passerelles entre l'écosystème numérique d'Aix-Marseille-Provence et la région Souss-Massa et précisément la ville d'Agadir.

L'accord, note-t-il, entend aussi valoriser l'innovation et le transfert de savoir sur les deux rives de la Méditerranée et attirer des investisseurs en ciblant pour le CRI/SM la diaspora marocaine en Provence et pour Provence Promotion des start-up à fort potentiel. A rappeler que le CRI-SM est chargé de contribuer à la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière d'attraction des investissements et d'accompagnement global des entreprises de la région Souss-Massa.

Provence Promotion, quant à elle, est une agence de développement économique associant la Chambre de commerce et d'industrie Aix-Marseille-Provence et la métropole Aix-Marseille-Provence et qui a pour mission d'attirer les entrepreneurs pour investir en Provence.

Le rythme de croissance des exportations de biens intermédiaires ralentit à l'échelle internationale



Les exportations de biens intermédiaires à l'échelle mondiale sont restées sur une tendance haussière au titre du troisième trimestre de 2021, a annoncé l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans un nouveau rapport.

Selon ce document rendu public récemment, les exportations mondiales de biens intermédiaires ont continué d'augmenter au troisième trimestre de 2021 grâce notamment à la hausse des échanges d'intrants pour produits médicaux et produits métalliques et aux progressions dans l'ensemble des régions.

Dans son rapport, il ressort toutefois que cette évolution a connu un rythme beaucoup plus lent qu'au précédent trimestre de l'année écoulée.

Dans le détail, l'OMC indique que les exportations mondiales de biens intermédiaires ont progressé de 27% en glissement annuel au troisième trimestre de 2021, contre 47% au deuxième trimestre de la même année.

En progression de 38% en glissement annuel, soit la croissance la plus rapide, la catégorie de produits « Autres fournitures industrielles », qui constitue près de la moitié des exportations totales de biens intermédiaires au troisième trimestre, a représenté 1.225 milliards de dollars.

Selon l'organisation, le taux de croissance élevé de cette catégorie de produits s'explique par la hausse de 52% enregistrée au cours du deuxième trimestre de l'année 2021.

Précisons que « cette catégorie comprend des biens intermédiaires comme les produits vaccinaux, les parties et accessoires médicaux, les réactifs de diagnostic ou de laboratoire et d'autres biens intermédiaires médicaux », comme l'a relevé l'OMC.

La même source ajoute qu'elle comprend également des métaux bruts ou semi-ouvrés tels que les cathodes en cuivre et des articles en fer, acier et aluminium.

Dans son rapport, l'organisation constate cependant un ralentissement de la croissance au niveau des exportations mondiales de parties et accessoires de matériel de transport.

Selon les données recueillies par



Une progression de 27% en glissement annuel au troisième trimestre de 2021 contre 47% au deuxième trimestre de la même année

l'OMC, celles-ci n'ont augmenté que de 8% en glissement annuel au troisième trimestre, contre 69% au deuxième trimestre.

La même tendance a été observée du côté des exportations de minerais et minéraux qui se sont établies « à 16%, contre 47% en moyenne au premier semestre de l'année, en partie à cause de la chute des prix du minerai de fer en septembre 2021 », a relevé le rapport.

Selon le document, « toutes les régions ont affiché des augmentations et ont dépassé les niveaux d'exportation de biens intermédiaires de 2019, avant l'apparition de la pandémie de Covid-19 ».

Précisons que l'Afrique et l'Amérique du Sud et centrale ont continué de connaître la plus forte croissance des exportations de biens intermédiaires.

Il faut dire, en effet, qu'« au troisième trimestre, les exportations de l'Afrique ont augmenté de 42%, car plusieurs pays de la région ont intensifié leur approvisionnement des chaînes de production internationales en métaux et produits primaires ».

Pour ne citer que quelques pays de la région, « l'Afrique du Sud, par exemple, a affiché des augmentations de 226% et de 195%, respectivement, de ses exportations de rhodium et de minerai de fer, tandis que le Ghana a vu ses exportations de fèves de cacao atteindre 1,6 milliard de dollars », a noté l'OMC.

Selon les données contenues dans ce rapport, et suite à l'augmentation des exportations de minerais

de fer et de cuivre (73%) ainsi que de soja (41%), il ressort que les exportations de biens intermédiaires de l'Amérique du Sud et centrale ont connu une progression de 45%.

Selon une analyse de l'organisation, « les échanges intrarégionaux de biens intermédiaires en Amérique du Sud et centrale sont ceux qui ont le plus augmenté parmi toutes les régions (56%) ».

Il est important de relever ici le fait que la Belgique, dont les biens intermédiaires les plus exportés sont les produits vaccinaux, a enregistré la croissance la plus forte.

En effet, après une augmentation de 64% enregistrée au deuxième trimestre 2021, le pays a connu une augmentation de 46% des exportations de biens intermédiaires au titre du troisième trimestre.

Autre pays important, la Chine qui continue de détenir les parts les plus importantes des exportations mondiales de biens intermédiaires. Lesquelles ont progressé de 36%.

Pour sa part, l'Inde, pour le troisième trimestre consécutif, « a enregistré la plus forte croissance des importations de biens intermédiaires (65%), en raison principalement de la progression des importations d'or non monétaire (+161%) », selon l'OMC.

Comme le fait remarquer l'OMC, le commerce des biens intermédiaires, intrants utilisés pour la fabrication d'un produit final, est un indicateur de la solidité des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Alain Bouithy



M2M anticipe une baisse significative de ses résultats nets 2021

M2M Group anticipe une baisse significative de ses résultats nets au 31 décembre 2021, a alerté l'entreprise dans un communiqué.

"Au vu des éléments réunis à ce jour, M2M Group anticipe une baisse significative de ses résultats nets au 31 décembre 2021 par rapport aux résultats au 31/12/2020", indique l'entreprise dans un communiqué.

Cette baisse s'explique principalement, selon la même source, par le contexte conjoncturel défavorable marqué par le décalage de l'avancement des projets en conclusion à l'international.

"Ce contexte particulier n'affecte en rien la stratégie de développement du M2M Group qui reste confiant dans la dynamique des marchés

de la digitalisation à l'échelle mondiale et qui poursuit son développement avec un plan de relance adapté aux enjeux actuels et maintient son programme de croissance visant à renforcer ses positions sur les différents marchés de la digitalisation et à accélérer le développement de ses nouveaux relais de croissance, au Maroc et à l'international", conclut le communiqué.

Des vols vers et depuis la France pour la reprise du trafic

Les premiers vols commerciaux au départ et à destination de l'aéroport international de Rabat-Salé ont repris lundi, mettant fin à la fermeture de l'espace aérien décrétée fin novembre dernier pour faire face au rebond des contaminations au Covid-19.

Un premier appareil de la compagnie nationale Royal Air Maroc a, en effet, décollé de l'aéroport vers 06h00 à destination de Marseille avec à bord 57 passagers, a-t-on indiqué auprès des autorités aéroportuaires.

Un deuxième avion de la compagnie Air France s'est ensuite posé

vers 10h00 au même aéroport en provenance de Paris Charles de Gaulle, rapporte la MAP.

L'arrivée comme le départ des passagers des premiers vols ont été soigneusement accompagnés par les services compétents, notamment l'Office national des aéroports (ONDA) et ses divers partenaires, signe de l'intérêt porté à la reprise du trafic aérien.

A l'arrivée, les passagers n'ont pas caché les sentiments de joie de regagner la mère patrie après une longue période de suspension des voyages due aux restrictions imposées par plusieurs pays, saluant les efforts que déploient les autorités de l'aéroport en vue de réunir les conditions d'un transit fluide et sécurisé des voyageurs.

"Nous venons de regagner notre chère patrie en provenance de Los Angeles après une escale à Paris", a déclaré à la MAP Mohamed Souaf, un immigré aux Etats-Unis accompagné de son épouse, notant qu'ils attendaient impatiemment la réouverture des frontières aériennes depuis plusieurs mois.

Il a fait part de sa gratitude pour le bon déroulement de son voyage ainsi que pour les mesures prises par les autorités sanitaires et sécuritaires, notamment la réalisation d'un test PCR au débarquement et "l'organisation exemplaire" pour la simplification des formalités.

"La réouverture des frontières



s'est traduite, au niveau de l'aéroport de Rabat-Salé, par une série de mesures pour assurer un embarquement et un débarquement dans les meilleures conditions de fluidité et de sécurité", a indiqué Mohamed Benhaddouch, directeur par intérim de Rabat-Salé.

"L'aéroport a élaboré un programme de reprise des activités aéroportuaires, en collaboration avec le ministère de la Santé et de la Protection sociale, la Direction générale de la sûreté nationale, la Gendarmerie Royale, les Douanes et les autorités locales", a-t-il expliqué, faisant savoir que cette enceinte va recevoir

entre 1.500 et 2.000 passagers par jour.

Le gouvernement avait annoncé récemment une batterie de mesures à partir du 7 février, pour garantir une mise en œuvre efficace de sa décision portant sur la réouverture des frontières aux vols, en provenance et à destination du Royaume.

Prises conformément aux dispositions juridiques relatives à la gestion de l'état d'urgence sanitaire et sur la base des recommandations de la commission technique créée à cette fin, ces mesures portent sur l'obligation de présenter le pass vaccinal et le résultat négatif d'un test

PCR de moins de 48H avant d'embarquer à bord de l'avion pour tous les voyageurs désirant accéder au territoire national, et la réalisation de tests rapides pour les passagers dès leur arrivée aux aéroports du Royaume.

Elles concernent aussi la réalisation de tests PCR pour des groupes de voyageurs de manière aléatoire dès leur arrivée, la possibilité d'effectuer un test supplémentaire à l'hôtel ou au centre de résidence pour les touristes, après 48 heures de leur entrée au territoire national, et la mise en place de mesures spéciales pour les cas positifs.



Un premier appareil de Royal Air Maroc a décollé de l'aéroport de Rabat-Salé

Disway améliore son chiffre d'affaires de 6,7%



Le chiffre d'affaires consolidé de Disway s'est établi à plus de 1,82 milliard de dirhams (MMDH) au titre de l'année écoulée, en hausse de 6,7% par rapport

à 2020.

Le chiffre d'affaires annuel de Disway Maroc s'est élevé, quant à lui, à près de 1,53 MMDH, en progression de 8% par rapport à 2020,

fait savoir Disway dans un communiqué sur ses indicateurs trimestriels.

Pour le seul 4ème trimestre 2021, le CA consolidé a enregistré une croissance de 10,5% par rapport à 2020, s'établissant à 515 millions de dirhams (MDH), rapporte la MAP.

Dans le détail, le chiffre d'affaires du segment Volume (PC fixes et portables, produits d'impression et imagerie ...) au 4ème trimestre 2021 a atteint 440 MDH, en forte croissance de 18% par rapport à la même période de 2020.

"La reprise de la demande sur ce segment, combinée aux retom-

bées positives de la politique d'approvisionnement audacieuse de Disway pour pallier la pénurie des produits, a permis cette croissance exceptionnelle dans un contexte de pénurie particulièrement difficile", explique le communiqué.

Quant au segment Value (stockage, serveurs, réseau, sécurité...), il a connu une décroissance de 36,2% par rapport au 4ème trimestre 2020 pour finir à un chiffre d'affaires de 55 MDH.

Cette décroissance s'explique, d'après Disway, par le faible nombre de projets concrétisés sur ce trimestre, mais aussi par les retards des livraisons de la part des constructeurs.

Côté perspective, le communiqué note que les difficultés d'approvisionnement vont probablement perdurer encore quelques trimestres, ajoutant cependant que plusieurs signes rassurants d'amélioration des délais et des capacités de production permettent d'espérer un retour à la normale au cours de l'année 2022.

Concernant le projet de construction d'une nouvelle plateforme logistique à Skhirat, les travaux ont démarré pour une livraison prévue au 4ème trimestre 2022, indique Disway, faisant savoir que l'investissement global prévu pour ce projet est d'environ 90 MDH.

"The Power of the Dog" de Jane Campion en tête des nominations aux Oscars

"The Power of the Dog", western sombre et psychologique de Jane Campion, est parti mardi en tête de la course aux Oscars, très ouverte et diversifiée après une année de disette liée à la pandémie.

Le film, produit par Netflix, a récolté au total douze nominations, notamment dans les catégories du meilleur film, meilleur réalisateur, meilleur acteur (Benedict Cumberbatch en cow-boy tourmenté) et meilleurs seconds rôles féminin (Kirsten Dunst) et masculin, où il parvient à aligner deux candidats sur cinq au total (Jesse Plemons et Kodi Smit-McPhee). Encore plus remarquable, sa réalisatrice, la Néo-Zélandaise Jane Campion, entre dans l'histoire en tant que première femme à décrocher deux nominations pour l'Oscar du meilleur réalisateur, 28 ans après "La Leçon de piano".

"The Power of the Dog" est suivi de près par le space opera à gros budget "Dune" (dix nominations) de Denis Villeneuve, snobé cette année en tant que réalisateur par l'Académie des arts et sciences du cinéma qui décerne les Oscars. Cette adaptation du roman de science-fiction de Frank Herbert a fait un tabac dans les catégories techniques mais sa vedette, Timothée Chalamet, n'a pas été retenue.

Kenneth Branagh fait partie des cinq candidats en lice dans la catégorie du meilleur réalisateur grâce à son film "Belfast", plongée en noir et blanc dans son enfance au cœur des violences nord-irlandaises de la fin des années 1960. Avec sept nominations,

"Belfast" est à égalité avec le remake du film musical "West Side Story" par le maître Steven Spielberg, lui aussi sélectionné par le jury.

"Quel chemin parcouru depuis les rues de Belfast jusqu'à l'Académie des Oscars. Aujourd'hui, je pense à ma mère et à mon père, et à mes grands-parents, à quel point ils étaient fiers d'être irlandais", a réagi Kenneth Branagh. Malgré l'accueil mitigé reçu par son remake, "West Side Story" s'est frayé un chemin parmi les dix films candidats à l'Oscar du meilleur long-métrage, récompense suprême d'Hollywood, avec aussi une nomination pour Ariana DeBose pour le second rôle féminin.

Les deux derniers candidats à l'Oscar du meilleur réalisateur sont Paul Thomas Anderson, pour "Licorice Pizza", et le Japonais Ryusuke Hamaguchi pour "Drive My Car" qui, bien que sous-titré, est également présent dans la catégorie du meilleur long-métrage. Des superproductions comme "Spider-Man: No Way Home" et le dernier James Bond ont en revanche échoué à s'y faire une place. Le super-héros rouge et bleu doit se contenter d'une maigre nomination pour les effets spéciaux tandis que "Mourir peut attendre" repart avec trois nominations techniques.

Pour promouvoir la diversité, l'Académie des Oscars avait pourtant cette année fixé à dix le nombre de films en lice pour le meilleur long-métrage. Sans grande surprise, le toujours très populaire Will Smith a été sélectionné pour son rôle dans "La Méthode Williams", où il incarne



le père entraîneur des championnes Venus et Serena Williams. "De Compton (ville proche de Los Angeles et défavorisée) à Wimbledon et aux Oscars. Tout le monde peut rêver. Et votre rêve peut devenir réalité", a écrit cette dernière sur son compte Instagram, affirmant qu'elle avait pleuré à l'annonce des six nominations du film. Will Smith trouvera face à lui Benedict Cumberbatch, Denzel Washington ("The Tragedy of Macbeth"), Andrew Garfield (le film musical "Tick, Tick... Boom!") et Javier Bardem ("Being the Ricardos").

Déception chez les actrices pour Lady Gaga dont le film "House of Gucci" n'a qu'une nomination, pour

le maquillage. Les heureuses élues sont Jessica Chastain ("Dans les yeux de Tammy Faye"), Olivia Colman ("The Lost Daughter"), Kristen Stewart ("Spencer"), Penelope Cruz ("Madres Paralelas") et Nicole Kidman ("Being the Ricardos").

Avec la reprise des tournages et la réouverture des cinémas aux Etats-Unis après les restrictions sanitaires, les candidats de poids se bousculaient cette année pour la 94e édition des Oscars. "L'an dernier, on a eu des Oscars très indépendants... Cette année, c'est le retour du grand cinéma, des grands films de studios", analysait avant les nominations un membre de l'Académie des Oscars, qui a requis l'anonymat.

L'IMA va prêter des chefs-d'œuvre de sa collection unique à la FNM pour une exposition itinérante



L'Institut du monde arabe (IMA) va prêter des chefs-d'œuvre de sa collection unique de peintres arabes, à la Fondation nationale des musées du Maroc (FNM), pour une exposition itinérante prévue courant 2022 dans plusieurs villes marocaines.

Une réunion a rassemblé, mardi à Paris, à cet effet le président de la FNM, Mehdi Qotbi, le président de l'IMA, Jack Lang et la directrice du musée et des expositions de l'IMA, Nathalie Bondil.

"A l'issue de cette réunion, il a été décidé que des chefs-d'œuvre de la collection unique de l'Institut du monde arabe seront présentés au Royaume du Maroc sous la forme d'une exposition itinérante qui débutera à Rabat et se poursuivra à Tanger et Marrakech: c'est une première dans l'histoire de l'IMA", indique un communiqué conjoint de la FNM et l'IMA.

"Le président de l'IMA, Jack Lang, se réjouit avec Nathalie Bondil de cette initiative de M. Qotbi qui permettra de faire partager au public marocain ces œuvres exceptionnelles", souligne le communiqué. "Grâce à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la culture occupe une place centrale dans la vie du Royaume. L'IMA est fier d'apporter sa contribution à cet essor exceptionnel", ajoute-t-on.

"Ce projet s'insère dans le programme politique du chef du gouvernement Aziz Akhannouch, lors de sa dé-

claration devant le Parlement marocain, et où une place éminente a été accordée à l'art et à la culture, qui sont l'essence même de la société", relève la même source.

L'IMA et la FNM ont scellé en septembre dernier un important accord de coopération en vue de lancer des projets culturels tout au long de l'année 2022. Parmi ces projets figure la création d'une bibliothèque d'art au musée Mohammed VI, l'organisation d'une biennale de la photo arabe avec un focus sur les artistes marocains, qui se tiendra simultanément à l'IMA et au Musée national de la photographie du Maroc et le prêt par l'IMA de sa collection des artistes du monde arabe en vue d'organiser une exposition itinérante dans plusieurs villes marocaines.

"Le Maroc, pays d'exception, mérite une relation d'exception avec l'Institut du monde arabe", avait déclaré alors, à la MAP, le président de l'IMA, tout en mettant en avant "les liens étroits, amicaux et fraternels entre l'IMA et la FNM". L'IMA détient la plus importante collection d'art moderne et contemporain arabe d'Europe, qui vient d'être enrichie par des donations, rappelle-t-on.

“J'ai fait un dream”, nouvel ouvrage de Youssef Amine El Alamy

“J'ai fait un dream” est l'intitulé du dernier livre de l'écrivain et professeur Youssef Amine El Alamy, paru aux éditions Le Fenec. Il s'agit d'un livre graphique avec des textes courts illustrés et réalisés en période de confinement.

Cet ouvrage-objet de 126 pages “propose un ensemble de +bons+ mots, de réflexions, d'apartés illustrés par un coup de crayon, ironique, ludique, qui donne vie à tous ces personnages nés pendant le confinement”, selon un communiqué des éditeurs.

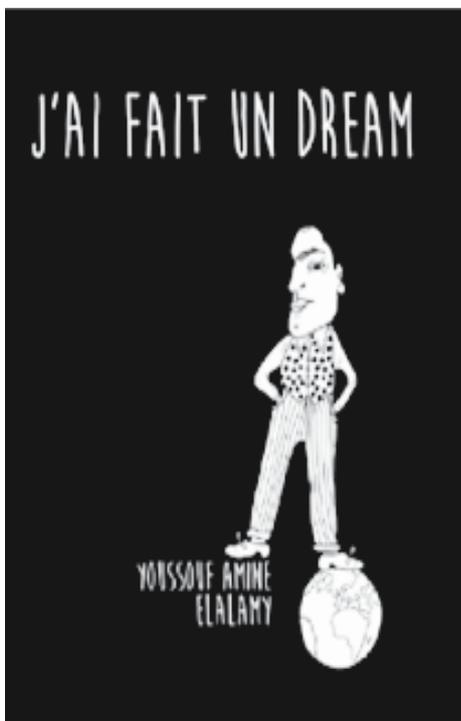
Le livre “se déguste comme un délicieux mille feuilles, qui peut, si l'on n'y prend pas garde, se transformer en tarte à la crème”, selon la même source...

Youssef Amine El Alamy est l'auteur de plusieurs romans, notamment

“Un Marocain à New York”, “Les clandestins” qui a reçu le Prix Grand Atlas et le Prix Plaisir de lire, “Paris mon bled”, “Miniatures”, “Oussama mon amour”, “Amour nomade” et “Drôle de printemps”.

Auteur francophone, l'écrivain et artiste marocain publié en 2005 “Tqarqib Ennab”, un livre en darija et obtient, en 1999, le Prix du meilleur récit de voyage décerné par le British Council International, pour ses écrits en anglais. Ses livres sont traduits dans plusieurs langues.

Youssef Amine El Alamy a reçu en 2020 le prix Orange du livre en Afrique pour “C'est beau, la guerre” (éditions Le Fenec), récit d'un comédien contraint à l'exil après avoir été chassé de son pays, ravagé par une guerre fratricide.



Parution du livre “Maroc, réservoir de talents et de compétences... pour l'UE ?” de Abdelkrim Belguendouz

“Maroc, réservoir de talents et de compétences... pour l'UE ?” est l'intitulé de l'ouvrage que vient de publier l'analyste et observateur de la scène migratoire marocaine, Abdelkrim Belguendouz.

Constitué de dix-huit axes, cet ouvrage de 335 pages alerte au nouveau

Pacte européen sur la migration et l'asile, dévoilé par la Commission européenne à l'automne 2020.

L'analyste affirme que ce nouveau pacte constitue un nouvel instrument de spoliation de la richesse en matière grise du continent africain, alors que l'Afrique en a grandement besoin pour son développement.

Jouant le rôle de leader au niveau de l'Union africaine (UA) dans le domaine migratoire, le Maroc est interpellé par le nouveau pacte dans ses politiques migratoires, en direction de près de six millions de Marocains établis à l'étranger, écrit M. Belguendouz dans la postface de l'ouvrage.

S'agissant de la question de la chasse aux têtes, l'analyste fait observer que l'objectif de l'UE n'est pas seulement d'attirer les talents de pays tiers comme le Maroc, mais également de les retenir et de les garder.

Pour endiguer l'exode des cerveaux marocains en Europe, l'auteur affirme qu'"avant de parler des stratégies et de programmes visant à inverser la fuite des talents, on doit d'abord ne pas oublier la recherche de la limitation de cette fuite à partir du Maroc, et ce en retenant les professionnels qualifiés dans le pays".

L'auteur termine son livre par un appel à engager un dialogue migratoire égalitaire euro-africain, soulignant dans ce sens le rôle important que peut jouer le Maroc en tant que leader de l'UA dans l'inflexion du nouveau pacte européen sur la migration et l'asile.



Bouillon

de culture

Photographies

L'artiste-photographe Amine Houari expose jusqu'au 31 mars prochain ses œuvres récentes à l'Institut français de Marrakech (IFM) sous le thème “Territoires”.

Avec cette série d'œuvres photographiques, Amine Houari propose un voyage dans “un paysage marocain énigmatique”.

Membre du jeune collectif Noorseen, qui rassemble 14 photographes marocains, cet artiste incarne la nouvelle vague d'artistes qui se développe dans le Royaume.

Exposition

Pour sa première exposition de l'année, la Galerie 127 de Marrakech organise une exposition collective rassemblant les œuvres de quatre artistes représentant différentes sensibilités artistiques.

Il s'agit de Aassmaa Akhannouch, qui vit et travaille entre Casablanca et le Lot (France), Carolle Benitah, artiste native de Casablanca et qui vit et travaille aujourd'hui à Marseille, l'artiste français Denis Dailleux, l'artiste photographe franco-espagnole Flore ainsi que la photographe plasticienne française Sara Imloul.

Film

Le film “Haut et Fort” du réalisateur marocain Nabil Ayouch sera projeté le 15 février courant à l'Institut français de Marrakech (IFM), en présence de certains comédiens ayant joué les premiers rôles dans cette œuvre cinématographique. Cette projection sera suivie d'un concert hip-hop avec des artistes du film.

Ce film raconte l'histoire d'Anas, ancien rappeur, qui est engagé dans un Centre culturel d'un quartier populaire de Casablanca. Encouragés par leur nouveau professeur, les jeunes vont tenter de se libérer du poids de certaines traditions pour vivre leur passion et s'exprimer à travers la culture hip-hop.

Conférence

Le phénoménologue Mohamed Maouhoub animera vendredi prochain à la Maison Denis Masson relevant de l'IFM, une conférence autour de son essai philosophique “Alexandre Koyré, la science, la philosophie et la politique” consacré au philosophe des sciences Alexandre Koyré décédé en 1964.

Spectacle

“Kaynouna” est le thème d'un spectacle inédit qui aura lieu samedi prochain à l'Institut français de Marrakech (IFM), à l'initiative de l'Ecole nationale de cirque “Shems'y”. Cette école qui forme, depuis 2009, des artistes de cirque de niveau professionnel est aussi un lieu de résidences artistiques et pédagogiques de compagnies de cirque européennes, en partenariat avec l'Institut français du Maroc.

Shems'y accueille également les jeunes compagnies professionnelles marocaines qui ont besoin de développer de nouvelles créations et de les répéter.

Driss Tahï : *Un auteur se trouve, sans le vouloir, au cours de l'écriture d'un récit, pris dans l'engrenage de ses souvenirs*

Entretien

«Du haut du balcon», premier roman de l'écrivain, journaliste et poète, Driss Tahï, vient d'être publié aux éditions les Infréquentables. Ce roman, de 240 pages, est un récit dont l'héroïne, Saâdia, observe et se remémore les événements successifs qui ont marqué Casablanca, «la Casablanca des années 60-80, lieu de naissance de l'auteur qui est imprégné de cette cité, car c'est bien le chapelet de souvenirs pénibles de l'histoire de la ville qui s'égrenent "Du haut du balcon"», écrit Gérard Chalaye, dans la postface du roman.

Libé : Au premier abord, le titre « Du haut du balcon » nous rappelle celui d'« Un balcon en forêt » de Julien Gracq, qui a puisé dans ses souvenirs et son expérience. Qu'en est-il de Driss Tahï ?

Driss Tahï : En effet, le titre du roman fait tout de suite penser au « Balcon » de Jean Genêt, à celui de Julien Gracq, ou peut-être à d'autres ouvrages...

Un auteur, à mon avis, se trouve, au cours de l'écriture d'un récit, sans le vouloir, pris dans l'engrenage de ses souvenirs et y puise. Il fait du coup inconsciemment appel à son expérience afin d'étoffer son texte et l'enrichir.

Le balcon, partie saillante sur la façade d'un immeuble de la rue Khatibi dans «Du haut du balcon», est l'ultime refuge de Saâdia, personnage principal, affaiblie par la vieillesse et la maladie. Il représente, d'autre part, une position haute par rapport au passé, une métaphore, une sorte de perchoir, qui permet avec le recul du temps une meilleure exploration des souvenirs. Il offre la possibilité à l'auteur de replonger de façon subjective dans un pan du passé, de l'histoire d'une ville qui fut le théâtre d'événements marquants et souvent tragiques.

«Les souvenirs sont des bijoux perdus», selon Paul Valéry. «Le temps s'était chargé tant bien que mal d'aplanir certaines aspérités mais ne put en effacer le spectre» (P. 36). Où réside alors l'intérêt autant pour l'auteur que pour le lecteur de ressusciter les événements qu'a connus le Maroc depuis les années soixante dont vous avez vécu une partie ?

D'abord, l'idée de ce roman est venue avec l'objectif essentiel de mettre en exergue la condition difficile de ces femmes dont on parle très peu, ou pas du tout. Celles qui ont perdu

un mari, ou un proche dans les événements dramatiques qui ont secoué le pays durant les années de plomb.

Le fait est que, derrière les victimes disparues, emprisonnées ou mortes, dont le nom est annoncé à temps ou plus tard, il y a souvent une femme que personne ne cite. Une femme qui se retrouve du jour au lendemain seule, sans soutien, avec une famille à sa charge. Confrontée à une situation aberrante, à courir les bureaux sinistres des commissariats, les chemins abrupts des pénitenciers et les files interminables des parloirs, quand le bruit des sanglots qui fusent, empêchent de communiquer, ou à la recherche d'un corps dans les dédales des cases des morgues et parfois au hasard des cimetières situés hors de la ville.

C'est à ce titre que les événements historiques relatés qui jalonnent le roman et qui sont d'ailleurs réels, ont pu servir de cadre spatio-temporel au roman.

Quant aux personnages, principaux ou secondaires, ils sont presque tous fictifs. Par conséquent dans le récit, le réel se mêle à l'imaginaire dans le but de mieux appréhender le passé et les souvenirs.

« Du haut du balcon » est de ce fait quelque part un roman historique.

Saâdia animée par la force de vivre comme les vieilles femmes dans la « Supplication » de Svetlana Alexievitch, Malika la Gervaise dans L'Assommoir d'Emile Zola, battue par son mari devant ses enfants. Comment pourrait-on rendre à la femme la dignité qui lui sied et l'humanité qui lui appartient ?

« Du haut du balcon » est aussi un roman dédié à la femme, en ce sens que dans tous ses chapitres elle est présente et mise en avant, à travers sa résilience, son rôle et son courage au sein de la société et dans des situa-

tions souvent difficiles, même pour les hommes (ex. le chapitre sur Lalla Zahra, maman de Saâdia).

Il faut admettre que la condition de la femme marocaine, en particulier, a sensiblement évolué par rapport au passé. Le contexte international, l'influence des médias aidant, le militantisme des associations qui œuvrent dans ce sens, l'approbation de la Moudawana, l'abnégation des femmes et des hommes qui furent à son origine et qui veillent toujours à son application, tout cela y a contribué. Néanmoins, il reste beaucoup de chose à faire surtout dans les milieux défavorisés, c'est le cas de Malika dans le roman.

Aussi, les Marocaines ne sont-elles pas toutes des Fatima Mernissi, ou Aïcha Chenna, mais il leur revient pourtant à elles de tout faire pour sauvegarder leurs acquis et crier fort leur indignation à chaque fois que leurs droits sont bafoués.

Compte tenu de ce qui précède, comment le journaliste réussirait-il à traiter des événements historiques, des sujets d'actualité dans le poème et dans le roman, d'autant plus que les deux genres requièrent une approche différente de l'article de presse ?

Il existe un lien historique entre la littérature et le journalisme qui se concrétise aujourd'hui de façon manifeste.

La participation d'écrivains et non des moindres au monde du journal électronique et papier témoigne de l'importance de cette réalité, (ex. Tahar Benjelloun, Fouad Laroui, Yasmine Adnane...)

L'écrivain puise dans les écrits réels du journaliste pour étayer ses récits historiques.

Le journaliste, pour sa part, contraint de par la profession de faire des textes courts, ressent de temps en temps une frustration qui le pousse à

s'essayer à la nouvelle et de là, au roman.

Le poète, le romancier, le journaliste et tous les autres créateurs artistiques et culturels, se doivent d'être sensibles à leur entourage. Aussi, leur réaction vis-à-vis des sujets qui font l'actualité est ressentie à coup sûr d'une façon ou d'une autre, à travers leurs œuvres.

Quant aux événements historiques, ils interpellent tous les créateurs par leur poids et leur impact sur la mémoire et sur le cours de l'histoire d'un pays.

Il n'existe pas de rue Khatibi, à ce qu'on sache, à Casablanca. D'où vient ce devoir d'ériger cette rue dans « Du haut du balcon » ?

C'est dans un élan de liberté; celui dont jouit le romancier, que le nom de Khatibi est donné à la rue qui abrite le balcon comme élément essentiel dans «Du haut du balcon». Elle abrite aussi les visages, les odeurs, les bruits et autant d'images qui déclenchent tous les souvenirs alimentant le roman. Une rue implantée nulle part, au cœur de la métropole, sans situation et sans limites précises. Une rue florissante par les nombreux commerces et la foule qui l'animent, nourrie par l'amitié débordante qui émane de tous ses recoins et surtout du café soleil et son club d'échecs.

C'est par ailleurs un appel adressé au Conseil de la ville de Casablanca pour un hommage posthume au grand écrivain et penseur marocain.

Propos recueillis par Abdelkrim Mouhoub

«L'agitation anime la rue Khatibi du matin au soir. Lorsque les moments d'un passé douloureux résistent à l'oubli, Saâdia, accablée de vieillesse, égrène du haut de son balcon dans une profonde affliction, le chapelet de ses souvenirs. Ceux-là mêmes qui se confondent avec l'histoire tout aussi pénible et traumatisante de sa ville, lisons-nous sur la quatrième de couverture.



« STAFF EL FANE SARL A.U »
Société à responsabilité limitée à associé unique
Capital de 1.000.000,00 DHS
Siège social : 56, bd. La Gironde Casablanca
I.F : 1001793
RC : 46975
Décision de l'Associé unique du 27 décembre 2021.

M. El Hadi Lahoucine, demeurant à Casablanca, Bd El Qods n°694 Ain Chock, né en 1946 CIN n° : B26125, associé unique et gérant de la société à responsabilité limitée à associé unique « STAFF EL FANE » « SARL A.U », au capital de 1.000.000,00 de dirhams sise au : 56, bd. La Gironde Casablanca a décidé de modifier l'objet de la société.
Ancien objet : Décoration ou l'ornementation des appartements (entrepreneur de la) et importateur marchand vendant en gros.
Nouveau objet : Décoration ou l'ornementation des appartements (entrepreneur de la)
Par conséquent, l'associé unique décide de modifier l'article 2 des statuts.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 03/02/2022 sous le numéro : 811270.
N° 926/PA

SOFICOMPT
36 RUE DE CASABLANCA APT.2 Oujda
TEL/FAX 05 36 71 10 24 AZZAOUI PROJETS SARLAU
CONSTITUTION
I - Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05 Janvier 2022 à Berkane. DENOMINATION : AZZAOUI PROJETS SARLAU
OBJET: * Bureau d'Etude en Génie Civil.
SIEGE SOCIAL : N° 16 Bd Bir Anzarane Hay El Hassani 3ME Etage Bureau 20 Berkane
DUREE : 99 ans.
CAPITAL : Cent mille dirhams (100.000,00 dhs) divisé en mille (1000) parts sociales de cent dirhams (100,00 dhs) chacune, attribuées et réparties comme suite :
• Mr. AZZAOUI FAROUK : 1 000 parts
GERANCE : Mr. AZZAOUI FAROUK est nommé Gérant unique de ladite société Pour une durée illimitée.
EXERCICE SOCIAL : L'année sociale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
DISTRIBUTION DE BENEFICE : Après affectation de 5% à la réserve légale dans la limite prescrite par la loi, le surplus est distribué conformément

ment aux dispositions statutaires et suivant décisions des assemblées annuelles des associés.
II -L'immatriculation audit registre analytique auprès du tribunal de lre Instance de Berkane sous le numéro 8277 le 01/02/2022.
N° 952/PA

STE « ASSURANCE ADRAR »
I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 14.12.2021 de la Sté « ASSURANCE ADRAR » SARL, au capital de 100.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Rue Ibn Al Bachir Résidence Mohamed Amine Bureau N°3 Bd des FAR V.N, il a été décidé :
* Quitus aux gérants Mr. AFILAL Ibrahim et Mlle. AFILAL Soukaina.
* Reconstitution du mandat des gérants Mr. AFILAL Ibrahim et Mlle. AFILAL Soukaina pour une durée illimitée.
* Refonte des statuts,
II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 07.02.2022, sous le n° de dépôt 611/2022, et le RC n° 26 255.
N° 953/PA
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°04/DR2/2022
La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux de gestion des stations de pompage d'eau potable du champ captant Nfis et du centre d'Ait Imour- Préfecture de Marrakech.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.
L'estimation du coût des prestations s'élève à 716 112.00DH TTC.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 200.000DH.
Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :
- Bureau Achats de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech. Tél : 05 24 43 93 46 - 05 24 42 07 31 Fax: 05 24 43 91 09.
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
N° 951/PC

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.
L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 10 Mars 2022 à 10h :00 à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.
L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps .
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la division achats de la direction régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631 - Marrakech Fax: 05 24 43 91 09 Email : rjdoua@onee.ma.
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CERCLE D'OUAOUZERTH
CAIDAT D'ANERGUI
CT D'ANERGUI

**= AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01/2022/CT.AN/P.AZ =**

Le Mercredi 09 mars 2022 à 11 H, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil communale d'Anergui, Province Azilal, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Travaux relatifs à l'amélioration des conditions d'habitation et de vie des ménages à la Commune Territoriale D'Anergui, Province D'Azilal.

- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au bureau du président de la commune d'Anergui, ils peuvent être également téléchargés du portail Internet des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent Mille dirhams (100.000,00 DH).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Millions Six Cent Soixante-Douze Mille Huit Cent Vingt-Quatre Dirhams (4.672.824,00 DH) TTC.
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret N° 02.12.349 du 20 Mars 2013 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.
- Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune d'Anergui ;
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces Justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du Décret n°2.12.349 précité et l'article 04 du règlement de consultation.
- Il est exigé pour le présent appel d'offres de produire copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification :

Secteur	Qualification exigée	Classe
A : Construction B : Travaux routiers et voire urbaine.	A5 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bâtiments. B5	3

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel qu'il est prévu par le règlement de consultation.
- Il sera prévu une visite des lieux obligatoire le : 23/02/2022 à 11h00.

N°949/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
POLE FINANCES, ACHATS ET JURIDIQUE
DIRECTION ACHATS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° T0259/PIIC
SÉANCE PUBLIQUE D'OUVERTURE DES PLS**

Le 30 MARS 2022 à 9H (Heure locale), Il sera procédé, dans le Centre de Formation Ferroviaire de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour la réalisation des prestations ci-après :

Campagne géotechnique nécessaire aux études d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé et de Projet (APD/PRO) et d'Exécution de l'infrastructure générale, des ouvrages d'art et des tunnels, des futures dessertes ferroviaires,

- Lot 1 : Nouveau Port Nador West Med à partir de SELOUANE
- Lot 2 :
 - ✓ Nouveau Port et la Centrale thermique ONEE à SAFI à partir de la gare Haute
 - ✓ Usine MPH depuis l'ancienne halte de MZINDA

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma et du site Web de l'ONCF à l'adresse www.oncf.ma, suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

- ❖ Le coût des prestations est estimé à :
 - ✓ Pour le lot n°1 : 12 000 000.00 DH/TTC.
 - ✓ Pour le lot n°2 : 8 400 000.00 DH/TTC.
- ❖ Le montant du cautionnement provisoire est fixé à :
 - ✓ Pour le lot n°1 : 150 000.00 DH.
 - ✓ Pour le lot n°2 : 75 000.00 DH.

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 27 du règlement des achats de l'ONCF RG0003/PMC version 02, relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Office National des Chemins de Fer.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Département Global Sourcing - Bureau COD à l'adresse précitée.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Département susvisé ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du :

- Pour les soumissionnaires installés au Maroc :

Une copie certifiée conforme à l'original des qualifications suivantes est exigée pour les soumissionnaires Marocains, comme suit :

Activité	Qualifications	Catégorie
Etudes géotechniques	EG.1 ; EG.3 ; EG.4 ; EG.5 ; EG.6 ; EG.9	1
Expertise	EL1, EL3 ; EL4 ; EL5, EL6	1
Contrôle qualité	CQ3 ; CQ.7 ; CQ.8 ;	1

- Pour les soumissionnaires étrangers, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°950/PA

FONDATAX
Conseil financier
et fiscal
MY IT
R.C. : 531353
CONSTITUTION

Au terme d'un acte ssp en date du 01 JANVIER 2022, il a été institué une société à responsabilité limitée à associe unique avec les caractéristiques suivantes :
1-Dénomination: MY IT
2-Siège social : MAG N°43 RUE 1 LOTISSEMENT ZOUBIR HAY HASSANI-CASABLANCA
3-Activité : Travaux de courant faible-Travaux de téléphonie.
4-Capital :

• Mr ABDELOUAHED SAAD fait apport en numéraire de la somme de 100.000 DH, divisée en 1000 parts sociales de 100 DH chacune

5-Gérance:
Mr ABDELOUAHED SAAD est désigné gérant unique de la société pour une durée indéterminée.
6-l'exercice comptable débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

L'immatriculation au registre de commerce a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro de dépôt légal 811568 le 07/02/2022
N° 954/PA

FONDATAX
Conseil financier et fiscal
GALICIA
DISTRIBUTION
R.C. : 531089
CONSTITUTION

Au terme d'un acte ssp en date du 20 JANVIER 2022, il a été institué une société SARLAU avec les caractéristiques suivantes :

1-Dénomination: GALICIA DISTRIBUTION
2-Siège social : MAG N° 5-6-7 LOTISSEMENT ANDALOUS ERRAHMA GH2 IMM 02 A DAR BOUAZZA OULED AHMED 1-CASABLANCA

3-Activité : Café Restaurant-Traiteur.

4-Capital :
• Mr ABDELKRIM AOUAN fait apport en numéraire de la somme de 100.000 DH, divisée en 1000 parts sociales de 100 DH chacune

5-Gérance:
Mr ABDELKRIM AOUAN est désigné gérant unique de la société pour une durée indéterminée.

6-l'exercice comptable débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.
L'immatriculation au registre de commerce a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro de dépôt légal 811405 le 04/02/2022
N° 955/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/01/2022, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination : "LAYANE

LILISKANE" S.A.R.L.AU
Siège Social : HAY AL QODS RUE 6 N°45 RDC SIDI BERNOUSSI CASA-BLANCA.

L'associé unique:
- Mr.EL BAKKOURI YASSINE apporteur en numéraire 100000.00 dhs soit 1000 parts Sociales
Objet : PROMOTION IMMOBILIERE.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. EL BAKKOURI YASSINE.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Commerce de Casablanca sous le N°531233.

N° 956/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/01/2022, il a été établi les statuts d'une société SARLAU dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination : " SOCIETE DE GESTION ET ADMINISTRATION DES RESIDENCES" S.A.R.L.AU
Siège Social : N°7 MAGASIN 1 LOT AOUADI 1 BOUZNKA.

Associés unique :
- Mr. HAJHOUB HASSAN, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 Parts sociales.

Objet :
- CONSEIL DE GESTION
- JARDINAGE, TRAVAUX DIVERS.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100 000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. HAJHOUB HASSAN.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Première Instance de Benslimane sous le N°58 RC N°7379.

N° 957/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
Travaux de recherche et réparation des fuites au niveau des centres et gérances relevant de l'agence Mixte Nord Chefchaouen.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT-
N° 04DR9/CE/AMN/2/2022

Séance publique
La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne Travaux de recherche et réparation des fuites au niveau des centres et gérances relevant de l'agence Mixte Nord Chefchaouen.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 499 999,20 DH TTC.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 5000DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :
Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 09/03/2022 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau

- Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger
Téléphone : 05-39-32-85-18/20/25 - Fax : 05-39-94-02-08/05-39-94-39-71
Email : fferrasi@onee.ma

Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse :

<http://www.onep.ma/>

(Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 958/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
Confortement de l'adduction Moqrisset à partir du barrage Al Wahda.

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°05DR9/C/AMN3/2021

Séance publique
La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne Confortement de l'adduction Moqrisset à partir du barrage Al Wahda.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 960 000. DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 960 000 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres (RCDP, RCDG, CCAPP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse :

<https://www.marches-publics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :
Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture

des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 09/03/2022 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

des plis.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 09/03/2022 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau

- Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger
Téléphone : 05-39-32-85-18/20/25 - Fax : 05-39-94-02-08/05-39-94-39-71
Email : fferrasi@onee.ma

Le règlement des marchés de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse :

[http://www.onep.ma/\(Espace Entreprise - rubrique Achats\)](http://www.onep.ma/(Espace Entreprise - rubrique Achats)).

N° 959/PC

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

BRANCHE EAU
DIRECTION APPROVISIONNEMENT ET MARCHÉS
MARCHÉ CADRE POUR LE PROJET DE MAINTENANCE ET ENTRETIEN DE L'UNITE DE TELE-SURVEILLANCE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT PAR CAMERA VIDEO

AFFECTEE A LA DIRECTION PATRIMOINE (DPA)
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 02/DAM/AE/2022

Séance publique
La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne le marché cadre pour le projet de maintenance et entretien de l'unité de télésurveillance des réseaux d'assainissement par caméra vidéo affectée à la Direction Patrimoine (DPA).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 84.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 800,00 DH[ou son équivalent en devise librement convertible].

Une séance d'information est prévue le mardi 22 Février 2022 à 10.00 à la Division Patrimoine Assainissement de la di-

rection patrimoine (DPA) à la station de traitement ONEE-BO à Bouregreg RABAT

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :
Bureau des marchés de la Direction Approvisionnement et Marchés - Branche Eau : Bâtiment G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - code postal 10220, RABAT

avant la date et l'heure fixés pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit déposés contre récépissé au Bureau des marchés de la Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE/Branche Eau Bâtiment G, Station de Traitement, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani, code postal 10220, RABAT avant la date et l'heure fixés pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau des marchés de la Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE/Branche Eau Bâtiment G, Station de Traitement, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani, code postal 10220, RABAT.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la division achats Projets Assainissement de l'ONEE-Branche Eau, Tél : +212 05 37 66 72 55, Fax : +212 05 37 66 72 21

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : [http://www.onep.ma/\(Espace Entreprise - rubrique Achats\)](http://www.onep.ma/(Espace Entreprise - rubrique Achats)).

N° 960/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
RÉGION CASABLANCA-
SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE D'AZEMMOUR
CAIDAT LAMHARZA
SAHEL LAGHDIRA
COMMUNE
TERRITORIALE
LAGHDIRA
DIRECTION
DES SERVICES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° :02/2022 /Lagh.

Il sera procédé le 07 Mars 2022 à 11 H dans le bureau du président de la commune de Laghdira province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour objet: Exploitation temporaire du souk Hebdomadaire de la commune LAGHDIRA Caidat de Lamharza sahel Laghdira province d'El jadida.

L'estimation mensuelle administrative est fixée au montant de Mille Neuf cent Cinquante dirhams (1950,00DH), T.T.C.

La caution provisoire est fixée au montant de trois Mille dirhams (3000,00 DH).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des régies des recettes de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marches-publics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n°2-06-388 du 16 Moharrem 1428 (5 Février 2007) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune .
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposé par voie électronique dans le portail de l'Etat : www.marches-publics.gov.ma.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont : Article N°:01 du Règlement de consultation.

N° 962/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE
(ONEE)BRANCHE EAU
Direction
Approvisionnement
et Marchés
Avis d'Appel d'offres
Ouvert N° :
6/DAM/CE/2022
à plusieurs lots
Séance Publique
La Direction Approvisionnement et Marchés de

L'ONEE-Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne : Achat des accessoires pour appareils scientifiques de laboratoire de physico-chimie.

- Lot n°1 : Achat des accessoires pour chromatographe à flux continu de marque SKALAR
- Lot n°2 : Achat des accessoires pour chromatographe ionique ICS 5000 de marque THERMO-DIONEX.

- Lot N°3: Achat des accessoires pour chromatographe ionique de marque Metr ohm930 compact ICFlex.

- Lot N°4: Achat des accessoires pour spectromètre de masse à couple plasma à couplage inductif (ICP-MS) ICP/RQ et ICP/MS X SERIES II de marque THERMO.

- Lot N°5 : Achat des accessoires pour imprimantes code à barres ZEBRA ZM400.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à :

- Lot 1 : 300.000,00 DH
TTC- Lot 2 : 336.000,00 DH
TTC- Lot 3 : 120.000,00 DH
TTC
- Lot 4 : 513.600,00 DH
TTC- Lot 5 : 50.400,00 DH
TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à :
- Lot 1 : 3.000,00 MAD- Lot 2 : 3.360,00 MAD- Lot 3 : 3.000,00 MAD
- Lot 4 : 5.136,00 MAD- Lot

5 : 3.000,00 MAD
Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureaux des marchés (DAM), Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc, Tel : (+212) 0537 66 73 05 /06, Fax : (+212) 0537 66 75 13

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse: Immeuble Gavantlat date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le jeudi 10 Mars 2022 à 10:00 (heure locale) au Sallé d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat. L'ouverture des enve-

loppes sera fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat

Division Achats Courants de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (212) 5 37 66 72 19. Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers géné-

raux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 963/PC



إعلان

عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية

لقيادة هيئة المحررين المنتمين إلى ميزانية المجلس الإقليمي للصويرة

برسم سنة 2021

ينظم المجلس الإقليمي للصويرة يوم 12 مارس 2022 امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة

2021 للتقدم إلى درجة محرر من الدرجة الثانية (السلم 10). ويفتح الامتحان في وجه

المحررين من الدرجة الثالثة المتوفرين على 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة

إلى غاية 2021/12/31.

يحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في 13% من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية.

وتودع طلبات الترشيح من طرف المعنيين بالأمر شخصيا بمصلحة الموارد البشرية والشؤون

القانونية بالمجلس الإقليمي للصويرة في أجل أقصاه 04 مارس 2022.

N°964/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION REGIONAL RABAT SALE KENITRA

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL

MAITRE D'OUVRAGE : DIRECTION REGIONAL DE LA SANTE A LA REGION RABAT SALE KENITRA

ANNEE BUDGETAIRE : 2022

Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage envisage de lancer pour l'année budgétaire 2022 est le suivant :

TRAVAUX

Objet de travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés PME
Travaux d'aménagement et d'installation des locaux de l'institut de formation professionnelle dans le domaine de la sante	AMENAGEMENT	IPPS RABAT	AOO	Février	0537571706 drsrsk.badad@gmail.com	-
Travaux de construction de siège administratif de la DRS RSK	CONSTRUCTION	DRS RSK Rabat	AOO	Juillet	0537571706 drsrsk.badad@gmail.com	-

FOURNITURES

Type de fournitures	Objet de fournitures	QUANTITATIF	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés PME
Matériel médico-technique	Equipements des différents établissements hospitaliers relevant de la direction régionale à la région de Rabat Salé Kenitra	Ensemble	Région Rabat Salé Kenitra	AOO	Mai	0537571706 drsrsk.badad@gmail.com	-

SERVICES

Type des Services	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés PME
Consultation architecturale	Travaux de construction de siège administratif de la DRS RSK	RABAT	AOO	MARS	0537571706 drsrsk.badad@gmail.com	-
Prestation de Maintenance préventive et corrective	Maintenance préventive et corrective du matériel médico-technique de l'unité mobile de mammographie	DRS-RSK RABAT	AOO	JUIN	0537571706 drsrsk.badad@gmail.com	-

N°961/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU

Direction
Approvisionnement
et Marchés
Avis d'Appel d'offres
Ouvert N° :
13/DAM/EE/2022
à lot unique

Séance Publique
La Direction Approvisionnement
et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne : Réalisation des forages d'exploitation dans les centres et villes relevant des directions régionales du centre (DR3) et du Nord (DR9)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à : 4.800.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 48.000,00 MAD
Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau des marchés (DAM), Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc,
Tel : (+212) 0537 66 73 05 / 06, Fax : (+212) 0537 66 75 13

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposé contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 16 Mars 2022 à 10:00 (heure locale) au Salle d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat.

L'ouverture des enveloppes sera faite en un seul temps.
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats Projets Eau Potable de la Direction Approvisionnement et

Marchés à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (+212) 05 37 66 72 22.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 965/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE
ET DES SPORTS
L'Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation
de la région
de CASABLANCA

SETTAT.
DIRECTION
PROVINCIALE
DE SIDI BENNOUR
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
N° 02/SB/2022 LE
07/03/2022 A 10H00MIN
Le 07/03/2022 à 10h00min, il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale du MENPS de Sidi Bennour, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres de prix, pour :

L'ACHAT DE MATIERES
ET DE FOURNITURES
D'ALIMENTATION DESTINEES AUX CANTINES
SCOLAIRES DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR.
AREF CASABLANCA-SETTAT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement de bureau du service des affaires administratives et financières, des Constructions, de l'Équipement et du Patrimoine relevant de la direction provinciale Bd DAKHLA, Rue de Meknès, Sidi Bennour. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 120 000,00 Dhs (Cent Vingt Mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Min: 7 306 215,70 Dhs TTC (Sept Million Trois Cent Six Mille Deux Cent Quinze Dirhams, Soixante Dix Centimes. TTC).
Max: 7 744 546,00 Dhs TTC (Sept Million Sept Cent Quarante Quatre Mille Cinq Cent Quarante Six Dirhams. TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des affaires

administratives et financières, des Constructions, de l'Équipement et du Patrimoine relevant de la direction provinciale Bd DAKHLA Rue de Meknès, Sidi Bennour.

• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.

• Soit les remettre au président de la commission d'Appels d'Offres au début de la séance et avant l'Ouverture des plis.

• Soit envoyer leurs offres par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation.

N° 966/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI BENNOUR
COMMUNE
DE ZEMAMRA
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE BUDGET
ET MATERIEL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°: 04/2022/CZ

Le Mardi 08/03/2022 à 10H30, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : 04/2022/CZ ayant pour objet : Location des locaux n° : 03 et 06 du stade de football municipal donnant sur Bd Mohamed VI à la ville de Zemamra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire pour chaque magasin est équivalent au loyer de trois mois pour chaque magasin selon le prix d'ouverture conformément à la section 7 du cahier des charges.

L'estimation du coût (prix d'ouverture) pour chaque magasin est fixée à la somme de mille cinq cent (1500.00 dhs) comme indiqué au tableau au chapitre 2 du cahier des charges.

Le concurrent retenu doit payer le montant forfaitaire prescrit à la section 18 du cahier des charges.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du cahier des charges.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis auprès du service des marchés de la commune;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au chapitre 9 du cahier des charges.

N.B : Pour plus d'information, le concurrent est tenu de se présenter au service du patrimoine de la commune.

N° 967/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI
BENNOUR
COMMUNE
DE ZEMAMRA
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE BUDGET ET
MATERIEL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°:
05/2022/CZ

Le Mardi 08/03/2022 à 10H00, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : 05/2022/CZ ayant pour objet: Vente des lots Communaux n° : 09, 11, 12 et 13 se situant au boulevard bir-anzarane à la ville de Zemamra. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire pour chaque lot est fixé à la somme de : Vingt mille Dirhams,00 Cts (20 000,00 DH).

L'estimation du coût (prix d'ouverture) pour chaque lot est fixée à la somme suivante : Huit mille Dirhams, (8000 ,00 Dhs).

Le concurrent retenu doit payer un montant supplémentaire de 10% de son offre comme frais de publicité et de vente (Section 13 du cahier de charge).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du cahier des charges.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis auprès du service des marchés de la commune;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le chapitre 04 du cahier de charge.

N° 968/PA

STE TOUJOUR NEUF
SARL
Constitution
1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 24/01/2022, il a été établi les statuts d'une SARL dont : DENOMINATION SOCIALE : «STE TOUJOUR NEUF» SARL, Objet : NEGOCE EN GENERAL/IMPORTATION EXPORT, SIEGE SOCIAL: 276 BD IBN TACHFINE 3EME ETG CASABLANCA -, DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00)

dirhams chacune , Mr. VIMAL BHAGVANDAS AHUJA à 500 parts, Mr. MOUHCINE BOUDRIKA à 500 parts la société sera valablement engagée par la signature de Mr VIMAL BHAGVANDAS AHUJA et Mr. MOUHCINE BOUDRIKA CONJOINTEMENT.
- Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 24/01/2022 sous le numéro de Registre de Commerce 531279 et n° de dépôt 811626.

N° 969/PA

STE ALUGLASS SARL
AU
Constitution
1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 24/01/2022, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : «STE ALUGLASS» SARL AU, Objet : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DE MENUISERIE D'ALUMINIUMS, SIEGE SOCIAL: 276 BD IBN TACHFINE 3EME ETG - CASABLANCA -, DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune , HASSAN OUAZZANE à 1000 parts, GERANCE : la société sera valablement engagée par la seule signature de Mr HASSAN OUAZZANE.
- Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 07/02/2022 sous le numéro de Registre de Commerce 531277 et n° de dépôt 811625.

N° 970/PA

7, Rue lieutenant Fernand Etage 2 Appt 13, la villette Casablanca.
CLOTURE
DE LIQUIDATION
« BEST CHOICE BUSINESS»
« BEST CHOICE BUSINESS» SOCIETE SARL AU AU CAPITAL SOCIAL DE : 100.000.00 DIRHAMS.
SIEGE SOCIAL : 10, Rue Liberté, 3ème Etage, Appt 5, Casablanca-Maroc, enregistré sous N° RC 460425-Casablanca.
• CLOTURE
DE LIQUIDATION

Au terme du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire de clôture de liquidation du 13/10/2021, il a été décidé la clôture de liquidation.
Le dépôt légal sera effectué au près du tribunal de commerce de Casablanca. Extrait Pour mention

N° 971/PA

HANOUTY SHOP
Société Anonyme
au capital social de
20.399.000 Dirhams
Siège social : 5, Boulevard
Abdellatif Benkaddour,
4ème étage-Casablanca
R.C. de Casablanca
n°150931 - I.F. 110 3880
Augmentation de capital

Au terme de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2021 de la société Hanouty Shop (la « Société »), il a été décidé ce qui suit :

- L'augmentation de capital de la Société d'un montant de Trois Millions Six Cent Trente et Un Mille Cent (3.631.100) Dirhams par incorporation de la quasi-totalité des comptes courants d'actionnaires détenus par les sociétés Bank Of Africa, O CAPITAL GROUP et RMAurla Société, pour porter le capital social de Seize Millions Sept Cent Soixante Sept Mille Neuf Cent (16.767.900) Dirhams à Vingt Millions Trois Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille (20.399.000) Dirhams;

- La constatation de la réalisation définitive de l'augmentation de capital ;

- La suppression de l'article 7 des Statuts et la prise d'acte que la numérotation de tous les autres articles suivant l'article 7 sera modifiée ;

- La modification de l'article 8 des Statuts « capital social » qui deviendra l'article 7.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 7 février 2022 sous le numéro 811793.

N° 972/PA

« NADOR DES COMPTES »
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL ET MODIFICATION STATUTAIRES.
R.C NADOR N° 9071
1/ Aux termes de ses décisions en date du 21/01/2022 associée unique de la Sté « INVESTINAD IMMOBILIER » SARL D'AU au capital de 100.000,00 DH dont le Siège social était fixé à HAY AL MATAR ILO 36 LOT N° 62, NADOR. A décidé :

- De transférer le siège social sus - mentionné à : QUARTIER AL MATAR RAZAN 04, NADOR

II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T de 1ere instance de Nador le 04/02/2022 sous le N° 216 POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 973/PA

« NADOR DES COMPTES »
MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL.
R.C NADOR N° 13787

I/ Aux termes d'une délibération du 20/01/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Sté « ORIMTRANS » a décidé :

- De modifier l'objet social par : L'adjonction de " ENTREPRENEUR DE TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTES D'AUTRUI

- De modifier, en conséquence l'article 2 des statuts. II/ Le dépôt légal a été effectué au GTPI de Nador le 03/02/2022 sous le N° 203. POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 974/PA

BAHIJ MARBRE SARL
 • Dénomination : «BAHIJ MARBRE»
 • Forme juridique : « SARL »
 • Objet: Entrepreneur de Travaux de Marbre et Marchand de Marbre et Granites.
 • Siège social: 16, Rue Jilali Al Oraibi, 8ème Etage, N° 18 – Casablanca.
 • Durée: 99 ans
 • Capital social : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit:
 • BAHIJ ABBES : 500,00 Parts
 • MOUNIR Assmaa ... : 500,00 Parts
 • Gérance : Mme MOUNIR Assmaa.
 • Dépôt légal est effectué auprès du TC de Casablanca le 02/02/2022 Sous le numéro : 811078 et RC N° : 530843.

N° 975/PA

STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL
 Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca
 (0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99

SMARA DISTRIBUTION
 Constitution
 - Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26/01/2022 enregistré le 26/01/2022 il a été établis les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes:
 - Dénomination : Société

«SMARA DISTRIBUTION» S.A.R.L.A.U
 - Objet : Négociant
 - Distributeur de produits alimentaires.
 - Distributeur de produits agro alimentaires
 - Prestation de tous services.
 - Siège Social : N° 12, RUE SABRI BOUJEMAA, 1er ETAGE, APT N° 6, CASABLANCA
 - Durée : 99 ans.
 Capital Social : CENT MILLES DIRHAMS (100.000,00 DH) divisé en MILLE (1000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :
 - Mr RAKHAOUI TAHAR 1.000 Parts
 Gérance : La société administrée et gérée par le gérant unique, M. Mr RAKHAOUI TAHAR.
 - Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.
 - Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
 - Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 07/02/2022 Sous N° 811634 Immatriculé au Registre de Commerce sous N° 531.295 / Casablanca. 13/07/2009 POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE

N° 976/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE SIDI KACEM
 CONSEIL DE LA PROVINCE

Maitre d'ouvrage: Le Président du conseil de la province de Sidi kacem
 Année budgétaire: 2022

Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage, Le Président du conseil de la province de Sidi kacem, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2022 est le suivant:

Fournitures							
Type de fournitures	Objet des fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME, la coopérative et l'auto entrepreneur
Carburant	Achat de carburant et lubrifiants pour la Province Sidi Kacem	Selon les besoins	Parc provincial	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} Trimestre	Service des marchés TEL: 0537595377	

Travaux						
Objet des travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME, la coopérative et l'auto entrepreneur
Construction	Construction du siège du groupement des collectivités territoriales "Jorf El Melha"	Commune Jorf El Melha	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} Trimestre	Service des marchés TEL: 0537595377	
Construction	Réalisation des pistes dans la Province	Communes concernées	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} Trimestre	Service des marchés TEL: 0537595377	

Services						
Type de services	Objet de services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME, la coopérative et l'auto entrepreneur
Entretien	Nettoyage du siège de la Province de Sidi Kacem	siège de la Province de Sidi Kacem	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} Trimestre	Service des marchés TEL: 0537595377	

N.B: Les dates fixées ci-dessus peuvent être modifiées suivant la préparation des dossiers des marchés.

N°977/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° Train	Marrakech	Bengueliz	Settat	Berrechid	Casa Oudjda	Casa voyageurs	Ain Sebaa	Mohammeda	Rabat Agdal	Rabat Ville	Sale	Sale Tabourct	Kenitra	Sidi rahou	Sidi Smane	Sidi Kacem	Meknes al amr	Meknes	Selba ayoun	Ain Taouzate	Fes	
111						5:40	5:48	5:59	6:31	6:37	6:47	6:53	7:10	7:25	7:44	7:59	8:38	8:41	7:46	7:46	8:01	8:01
101						6:40	6:48	6:59	7:31	7:37	7:47	7:51	8:13	8:30	8:49	9:05	9:46	9:55	10:06	10:17	10:35	10:35
100	4:50	5:35	6:39	6:58	7:21	7:30	7:38	7:49	8:21	8:27	8:37	8:43	9:02	9:35	9:51	10:30	10:39	10:49	11:53	12:04	12:25	12:25
102	5:50	6:35	7:39	7:58	8:21	8:30	8:38	8:49	9:21	9:27	9:37	9:41	10:00	10:19	10:38	10:54	11:33	11:42	11:53	12:04	12:25	12:25
103						9:40	9:48	9:59	10:31	10:37	10:47	10:51	11:09	11:28	11:47	12:03	12:42	12:51	13:02	13:13	13:34	13:34
106	7:50	8:35	9:39	9:58	10:21	10:30	10:38	10:49	11:21	11:27	11:37	11:41	12:00	12:19	12:38	12:54	13:33	13:42	13:53	14:04	14:25	14:25
108						11:30	11:38	11:49	12:21	12:27	12:37	12:41	13:03	13:21	13:40	13:56	14:35	14:44	14:55	15:06	15:27	15:27
110	9:50	10:35	11:39	11:58	12:21	12:30	12:38	12:49	13:21	13:27	13:37	13:41	14:00	14:19	14:38	14:54	15:33	15:42	15:53	16:04	16:25	16:25
105						13:30	13:38	13:49	14:21	14:27	14:37	14:41	15:03	15:21	15:40	15:56	16:35	16:44	16:55	17:06	17:27	17:27
114	11:50	12:35	13:39	13:58	14:21	14:30	14:38	14:49	15:21	15:27	15:37	15:41	16:00	16:19	16:38	16:54	17:33	17:42	17:53	18:04	18:25	18:25
116	12:50	13:35	14:39	14:58	15:21	15:30	15:38	15:49	16:21	16:27	16:37	16:41	17:00	17:19	17:38	17:54	18:33	18:42	18:53	19:04	19:25	19:25
118	13:50	14:35	15:39	15:58	16:21	16:30	16:38	16:49	17:21	17:27	17:37	17:41	18:00	18:19	18:38	18:54	19:33	19:42	19:53	20:04	20:25	20:25
120	14:50	15:35	16:39	16:58	17:21	17:30	17:38	17:49	18:21	18:27	18:37	18:41	19:00	19:19	19:38	19:54	20:33	20:42	20:53	21:04	21:25	21:25
122	15:50	16:35	17:39	17:58	18:21	18:30	18:38	18:49	19:21	19:27	19:37	19:41	20:00	20:19	20:38	20:54	21:33	21:42	21:53	22:04	22:25	22:25
124	16:50	17:35	18:39	18:58	19:21	19:30	19:38	19:49	20:21	20:27	20:37	20:41	21:00	21:19	21:38	21:54	22:33	22:42	22:53	23:04	23:25	23:25
126	17:50	18:35	19:39	19:58	20:21	20:30	20:38	20:49	21:21	21:27	21:37	21:41	22:00	22:19	22:38	22:54	23:33	23:42	23:53	24:04	24:25	24:25
104						21:30	21:38	21:49	22:21	22:27	22:37	22:41	23:00	23:19	23:38	23:54	24:33	24:42	24:53	25:04	25:25	25:25
108	19:00	19:45	20:49	21:09	21:31	21:40	21:48	21:59	22:31	22:37	22:47	22:51	23:10	23:29	23:48	24:04	24:43	24:52	25:03	25:14	25:35	25:35
110						22:30	22:38	22:49	23:21	23:27	23:37	23:41	24:00	24:19	24:38	24:54	25:33	25:42	25:53	26:04	26:25	26:25
112	21:00	21:45	22:49	23:10	23:34	23:44	23:52	01:04	01:36	01:42	01:52	01:56	02:15	02:34	02:53	03:09	03:48	03:57	04:08	04:19	04:40	04:40

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° Train	Fes	Ain Taouzate	Selba ayoun	Meknes	Meknes al amr	Sidi Kacem	Sidi Smane	Sidi rahou	Kenitra	Sale Tabourct	Sale	Rabat ville	Rabat Agdal	Mohammeda	Ain Sebaa	Casa voyageurs	Casa Oudjda	Berrechid	Settat	Bengueliz	Marrakech	
111						3:10	3:16	3:26	3:42	3:50	4:00	4:17	4:34	4:51	5:08	5:25	5:42	6:00	6:17	6:34	6:51	7:08
101						4:10	4:16	4:26	4:42	4:50	5:00	5:17	5:34	5:51	6:08	6:25	6:42	7:00	7:17	7:34	7:51	8:08
100	4:55					5:10	5:16	5:26	5:42	5:50	6:00	6:17	6:34	6:51	7:08	7:25	7:42	8:00	8:17	8:34	8:51	9:08
102	5:50	5:54	6:04	6:17	6:32	6:37	6:43	6:53	7:09	7:17	7:27	7:35	7:46	8:02	8:13	8:35	8:55	9:14	9:36	9:52	10:11	10:30
103	6:50	6:53	7:03	7:16	7:32	7:37	7:43	7:53	8:09	8:17	8:27	8:35	8:46	9:02	9:13	9:35	9:55	10:14	10:36	10:52	11:11	11:30
106	7:50	7:53	8:03	8:16	8:32	8:37	8:43	8:53	9:09	9:17	9:27	9:35	9:46	10:02	10:13	10:35	10:55	11:14	11:36	11:52	12:11	12:30
108	8:50	8:53	9:03	9:16	9:32	9:37	9:43	9:53	10:09	10:17	10:27	10:35	10:46	11:02	11:13	11:35	11:55	12:14	12:36	12:52	13:11	13:30
110	9:50	9:53	10:03	10:16	10:32	10:37	10:43	10:53	11:09	11:17	11:27	11:35	11:46	12:02	12:13	12:35	12:55	13:14	13:36	13:52	14:11	14:30
112	10:50	10:53	11:03	11:16	11:32	11:37	11:43	11:53	12:09	12:17	12:27	12:35	12:46	13:02	13:13	13:35	13:55	14:14	14:36	14:52	15:11	15:30
114	11:50	11:53	12:03	12:16	12:32	12:37	12:43	12:53	13:09	13:17	13:27	13:35	13:46	14:02	14:13	14:35	14:55	15:14	15:36	15:52	16:11	16:30
116	12:50	12:53	13:03	13:16	13:32	13:37	13:43	13:53	14:09	14:17	14:27	14:35	14:46	15:02	15:13	15:35	15:55	16:14	16:36	16:52	17:11	17:30
118	13:50	13:53	14:03	14:16	14:32	14:37	14:43	14:53	15:09	15:17	15:27	15:35	15:46	16:02	16:13	16:35	16:55	17:14	17:36	17:52	18:11	18:30
120	14:50	14:53	15:03	15:16	15:32	15:37	15:43	15:53	16:09	16:17	16:27	16:35	16:46	17:02	17:13	17:35	17:55	18:14	18:36	18:52	19:11	19:30
122	15:50	15:53	16:03	16:16	16:32	16:37	16:43	16:53	17:09	17:17	17:27	17:35	17:46	18:02	18:13	18:35	18:55	19:14	19:36	19:52	20:11	20:30
124	16:50	16:53	17:03	17:16	17:32	17:37	17:43	17:53	18:09	18:17	18:27	18:35	18:46	19:02	19:13	19:35	19:55	20:14	20:36	20:52	21:11	21:30
126	17:50	17:53	18:03	18:16	18:32	18:37	18:43	18:53	19:09	19:17	19:27	19:35	19:46	20:02	20:13	20:35	20:55	21:14	21:36	21:52	22:11	22:30
104						19:50	19:56	20:06	20:22	20:30	20:40	20:47	20:58	21:14	21:25	21:47	22:07	22:26	22:48	23:04	23:23	23:42
108	19:00	19:54	20:04	20:17	20:33	20:38	20:44	20:54	21:10	21:18	21:28	21:35	21:46	22:02	22:13	22:35	22:55	23:14	23:36	23:52	24:11	24:30
110						20:50	20:56	21:06	21:22	21:30	21:40	21:47	21:58	22:14	22:25	22:47	23:07	23:26	23:48	24:04	24:23	24:42

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

© Agnès Kinnich

**L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc**





07.00 : Lecture du Saint Coran
 07.10 : Tinoubka
 07.40 : Ichaa Mam-laka
 08.35 : Amoudou
 09.30 : Dounia Douara
 10.30 : Allal w Kami-lya Ep 10
 10.35 : Allal w Kami-lya
 10.50 : Oussrati
 11.45 : Bangalow
 12.20 : Rass Lam-hayen
 12.50 : Stand up - Capsules 2021 : Capsule 24
 13.00 : JT Addahira
 13.20 : Hayna
 14.00 : JT en Amazigh
 14.20 : JT en Espagnol
 14.40 : Alf Merhba Marrakech
 15.40 : Mawaki'e wa waka'fe
 16.35 : Oujouh Errachidia
 17.05 : Ard Al Baraka
 18.00 : Machi Bhal-houm
 18.20 : Quoutidienne Bghit Namchi Baïd Capsule 30
 18.30 : JT en Français
 18.50 : Allal w Kami-lya
 18.55 : Allal w Kami-lya
 19.00 : Stand up - Capsules 2021 : Capsule 25
 19.10 : Bangalow
 19.50 : Rass Lam-hayen
 20.30 : JT Principal
 21.30 : Sla w Slam
 22.05 : Sla w Slam
 22.40 : Bghit Namchi Baïd Prime 6
 00.00 : Dernier bulletin d'information
 00.20 : Aâbak Attourat
 01.20 : Mawaki'e wa waka'fe
 02.20 : Bangalow
 02.50 : Hayna
 03.30 : Dounia Douara
 04.30 : Tinoubka
 05.00 : Ichaa Mam-laka
 06.00 : Amoudou



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
 06:30:00 : SABAHYAT 2M
 07:05:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 07:35:00 : 2M MAG
 08:30:00 : FEUILLETON : AL IRT
 09:20:00 : FEUILLETON : Maqtou3 men chajra
 09:55:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 10:00:00 : FEUILLETON : ACHOUJA3 WA AL JAMILA
 10:45:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 10:55:00 : CAPSULE NARSA
 11:00:00 : SABAHYAT 2M
 11:45:00 : MAGAZINE : CAPSULE NARSA
 11:55:00 : SERIE : AL BAHJA... TANI
 12:25:00 : MAGAZINE : CAPSULES TAJA
 12:35:00 : METEO
 12:45:00 : AL AKHBAR
 13:15:00 : MOUJAZ RIYADI
 13:25:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
 14:15:00 : ECO NEWS
 14:20:00 : JOURNAL AMA-ZIGH
 14:30:00 : MAGAZINE : CAPSULE NARSA
 14:45:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA
 15:55:00 : FEUILLETON : Maqtou3 men chajra
 16:30:00 : FEUILLETON : ACHOUJA3 WA AL JAMILA
 17:15:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
 17:35:00 : DESSIN ANIME : LES LAPINS CRETINS
 18:00:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 18:10:00 : CAPSULE NARSA
 18:10:00 : MAGAZINE : POP UP
 18:20:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR
 19:10:00 : MAGAZINE : CAPSULE ZOUR BLADEK
 19:10:00 : MAGAZINE : CAPSULE NARSA
 19:15:00 : CAPSULE AH-SANE PATISSIER
 19:25:00 : AL WA3D
 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:45:00 : QUE DU SPORT
 20:50:00 : METEO
 20:55:00 : ECO NEWS
 21:05:00 : METEO
 21:10:00 : MAGAZINE : CAPSULE NARSA
 21:15:00 : AL MASSAIYA
 21:50:00 : FEUILLETON : SOUQ DLALA
 22:45:00 : MAGAZINE : J'AI TANT DE CHOSES A VOUS DIRE
 23:45:00 : NIDAE
 00:05:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
 00:50:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 01:35:00 : MAGAZINE : NKOUNOU WADHINE
 02:35:00 : MAGAZINE : KITAB
 02:50:00 : MAGAZINE : ZOUR BLADEK
 03:20:00 : FEUILLETON : Doumou3 arrijal
 04:05:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR
 04:50:00 : MAGAZINE : POP UP
 05:25:00 : DOCUMENTAIRE : Les arts traditionnels : la poterie



07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Croissance Verte
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Hebdo-Santé
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:35 : Croissance Verte
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : L'CLUB
 23:00 : Soir Infos



06h30 : Tfo
 08h30 : Téléshopping
 09h25 : Familles nombreuses : la vie en XXL
 11h00 : Les feux de l'amour : Série
 12h00 : Les 12 coups de midi
 13h00 : Journal
 13h55 : Camping Paradis : Série
 17h30 : Familles nombreuses : la vie en XXL : Divertissement
 18h30 : Ici tout commence : Série
 19h10 : Demain nous appartient : Série
 19h55 : Météo
 20h00 : Journal
 20h45 : Loto, C'est Canteloup
 21h10 : Série : Alice Nevers
 23h10 : Série : Alice Nevers
 01h15 : De l'autre côté
 02h10 : De l'autre côté
 03h15 : Pour elle



06h00 : Le 6h info
 06h30 : Télé-matin
 09h30 : La maison des Maternelles
 10h15 : Amour, gloire et



beauté : Série
 10h45 : JO : Pékin 2022
 13h00 : Journal
 13h55 : JO : Pékin 2022
 17h30 : JO club : Magazine
 18h40 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 20h40 : Elysée
 2022 : Magazine
 23h55 : Nous, les Européens : Magazine
 00h25 : 13h15 le dimanche : Magazine
 01h15 : JO club : Magazine
 02h15 : JO : Pékin 2022



06h00 : M6 music
 06h50 : M6 kid
 08h50 : M6 bou-tique
 10h05 : Ça peut vous arriver
 11h35 : Ça peut vous arriver chez vous
 12h45 : Le 12.45
 13h40 : Scènes de ménages : Série française
 14h00 : Au risque de t'aimer : Téléfilm
 15h55 : Les reines du shopping
 16h55 : Incroyables transformations : Divertissement
 18h40 : La meilleure boulangerie de France Normandie.
 19h45 : Le 19.45, météo
 20h30 : Scènes de ménages : Série
 21h10 : Pékin express : Jeu
 23h05 : Pékin express : Jeu
 00h10 : Once : Film
 02h05 : Les nuits de M6



19h45 : Arte journal
 20h05 : 28 minutes samedi
 20h50 : Tout est vrai (ou presque) : Dessin animé
 20h55 : Série : Sacha
 23h35 : Mohamed



Ali : Série doc
 01h25 : Par delà les Alpes
 02h15 : Le temple oublié de Bantelay Chhmar
 03h00 : Les îles Halligen, sous le joug des inondations



05h55 : JO : Pékin 2022
 11h00 : Outre-mer : le mag
 11h35 : Outre-mer : l'info
 11h50 : Le 12-13
 12h55 : JO : Pékin 2022
 14h00 : Rex : Série
 16h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu
 17h00 : Slam : Jeu
 17h45 : Questions pour un champion :



Jeu
 18h30 : Le 18 :30
 19h00 : Le 19-20
 20h00 : Sa-veurs de la saison : Magazine
 20h20 : Plus belle la vie : Série
 20h45 : Tout le sport
 21h10 : Expen-dables 3 : Film
 23h20 : La France en vrai : Doc
 01h05 : La gé-nération Salut les copains : Doc
 03h35 : Les matinales



Le mercato d'hiver retrouve son niveau d'avant-Covid



Le mercato hivernal de janvier 2022 a retrouvé ses standards d'avant-Covid-19, avec près d'un milliard de dollars (900 millions d'euros) de transferts internationaux dans le football masculin, selon un rapport de la Fifa publié mardi.

Après plus d'un an de prudence, le ballon rond a retrouvé ses habitudes dépensières : 1,03 milliard de dollars (902 M EUR) d'indemnités ont été dépensés en janvier pour les transferts internationaux, en augmentation de 74,7% par rapport à janvier 2021, au plus profond de la crise.

A titre de comparaison, en 2020, juste avant la pandémie, 1,16 milliard de dollars avaient été dépensés en janvier, contre 1,1

milliard de dollars en janvier 2019.

"Dans le football masculin, l'activité du marché des transferts a quasiment retrouvé son niveau d'avant pandémie", explique la Fifa dans un communiqué.

Sans surprise, c'est l'Angleterre qui s'est montrée la plus dépensière, avec 349,5 millions de dollars (306 millions d'euros) déboursés par les clubs anglais, contre seulement 75,2 millions (65,9 M EUR) par leurs homologues français par exemple.

La France, en revanche, se positionne beaucoup mieux en termes d'indemnités reçues lors de cette période : les clubs français ont encaissé 99,2 millions de dollars (86,9 M EUR) en janvier, juste derrière les

clubs anglais (95 M EUR).

La Fifa a aussi remarqué une augmentation du nombre de transferts dans le football féminin, dépassant même les standards pré-Covid. Quelque 487.800 dollars (427.000 euros) ont été dépensés pour des joueuses en janvier, un record largement battu après les 310.100 dollars (272.000 euros) déboursés l'année passée.

Dans un rapport publié jeudi 3 février, l'UEFA avait de son côté estimé à sept milliards d'euros le coût du Covid-19 en deux saisons pour le football européen, pointant notamment une diminution de 40% des revenus dus aux transferts lors des mercatos de l'été 2020, janvier 2021 et de l'été 2021.

Enquête sur les transferts douteux de l'Inter

L'enquête visant l'Inter Milan pour de possibles fraudes comptables lors de transferts de joueurs s'est élargie mardi avec la saisie de nouveaux documents au siège de la Fédération italienne de football.

Des enquêteurs de la brigade financière de la police italienne ont saisi auprès de la commission de surveillance financière de la Fédération (Covisoc) des documents relatifs à une soixantaine d'opérations survenues entre 2019 et 2021, selon les agences de presse italiennes Ansa et AGI.

Cette opération, confirmée à l'AFP par un porte-parole de la Fédération, s'inscrit dans le cadre des investigations lancées fin 2021 par la justice italienne. L'Inter Milan, après des perquisitions au siège du club en décembre, avait indiqué "avoir fourni la documentation requise relative aux cessions de certains joueurs lors des saisons 2017/2018 et 2018/2019" à la demande du parquet de Milan.

Le parquet souhaite "vérifier la régularité de la comptabilisation des plus-values" générées par ces ventes, avait précisé l'Inter.

Cette enquête a été ouverte quelques semaines seulement après une autre visant la Juventus Turin, soupçonnée d'avoir communiqué de fausses informations aux investisseurs et d'avoir produit des factures pour des transactions inexistantes, selon le parquet de Turin.

Depuis plusieurs années, nombre d'observateurs pointent en Italie les abus d'une pratique légale, visant à procéder à de "faux échanges", soit des ventes croisées de joueurs entre deux clubs. Peu d'argent est alors effectivement versé par les clubs mais les éventuelles plus-values réalisées peuvent être immédiatement comptabilisées, permettant d'améliorer les performances financières.

Dans le cas de l'Inter, les enquêteurs s'intéresseraient entre autres aux importantes plus-values générées par le gardien remplaçant Ionut Radu ou l'attaquant Andrea Pinamonti (actuellement prêté à Empoli) dans le cadre d'échanges avec le Genoa, selon Ansa.

La Fédération italienne réfléchit à des mesures pour tenter de limiter les abus.

Au Kenya, les novices du curling visent les JO-2026

Nation incontournable des Jeux olympiques d'été grâce notamment à l'athlétisme, le Kenya est beaucoup plus discret aux JO d'hiver avec seulement deux représentants dans son histoire, mais il rêve d'envoyer une équipe de curling aux JO-2026 malgré bien des obstacles.

Le manque de glace, dans ce pays africain au climat équatorial, n'est pas le moindre obstacle sur la route des prochains Jeux d'hiver qui auront lieu à Milan et Cortina, en Italie.

L'unique patinoire du pays a dû fermer à cause de la pandémie de coronavirus. L'équipe nationale, formée en octobre 2021, a alors improvisé en s'entraînant, non pas avec les fameuses pierres de granit qui lèchent la glace, mais des ersatz à roulettes lâchés sur le sol d'un gymnase...

Aller aux Jeux de Milan, "c'est un grand pas, mais comme on est le deuxième pays africain seulement à jouer au curling, ça peut nous donner une chance de nous qualifier pour les Jeux olympiques d'hiver de 2026", affirme la présidente de la Fédération kényane de curling (KCF), Laventer Oguta.

"Mais ça dépendra de notre préparation et du soutien du gouvernement".

Le Kenya, affilié à la Fédération internationale (WCF) depuis février 2021, est le deuxième pays du continent après le Nigeria à s'intéresser ainsi au curling. La présidente de la WCF, Kate Caithness, avait alors considéré cette inscription comme "une grande réussite pour le Kenya et l'Afrique", estimant que cela allait "motiver d'autres membres africains".

Lavender Oguta reconnaît que la Fédération internationale a émis quelques doutes quant à la viabilité de ce sport au Kenya.

La KCF a été handicapée par le Covid, l'absence de lieu d'entraînement et le manque de moyens, au point d'avoir eu recours à une levée de fonds participative afin de pouvoir s'entraîner à l'étranger en vue des Championnats Pacifique-Asie de novembre.

Deux membres de l'équipe ont finalement réussi à se rendre aux Etats-Unis en janvier, pour un mois, afin de pouvoir éprouver la sensation de s'entraîner sur de la glace.

La sélection nationale n'a pour l'instant disputé qu'une rencontre inter-

nationale, un amical remporté 7-5 face au Danemark, en octobre, dans un gymnase de Nairobi, avec les palets à roulettes.

Et le manque d'entraîneurs et de matches contre d'autres équipes amène celle du Kenya à apprendre les ressorts de son sport en visionnant des vidéos en ligne.

Malgré les difficultés, ce sport a attiré un bon millier de personnes, si l'on en croit la KCF, certaines venant d'autres disciplines comme le football ou le rugby. Avec en filigrane le rêve de suivre les traces des deux seuls Kényans à avoir participé à des Jeux d'hiver, le fondeur Philip Boit (JO-1998) et la skieuse alpine Sabrina Simader (JO-2018).

"Le défi d'amener un sport d'hiver au Kenya me motive. Cela ouvre un horizon totalement nouveau puisqu'on ne connaît pas l'hiver", avance Laventer Oguta.

Cette femme de 33 ans aime convoquer les horizons nouveaux. Celle qui n'avait pu participer aux JO de Rio en 2016 avec l'équipe de rugby à VII en raison d'une blessure à un genou, a aussi promu l'implantation dans son pays du kabaddi, et elle est d'ailleurs la vice-pré-



sidente de la Fédération internationale de ce sport de contact d'origine indienne.

Haggai Odhiambo Zuma, ancien gardien de but de football en première division, a aussi pratiqué kabaddi et rugby, avant de passer au curling.

"Le Kenya est une nation naturellement portée vers le sport. Nous avons potentiellement de grandes chances de ramener des médailles des Jeux d'hiver grâce au curling si le gouvernement investit dans les installations de glace et aide les joueurs à s'entraîner à l'étranger", estime-t-il.

Anne Kariuki, vendeuse à la retraite reconvertie en chauffeur VTC, a, elle, commencé le curling pour le plaisir, mais espère désormais représenter son pays aux prochains JO d'hiver.

"J'aime beaucoup jouer au curling. C'est un sport pour tout le monde, quel que soit votre âge", déclare cette quinquagenaire.

"Je n'ai pas eu la chance de concourir pour le Kenya au niveau international en athlétisme, donc j'ai hâte de voir le Kenya affronter les meilleures nations et participer aux prochains Jeux olympiques", espère-t-elle.

Hakim Ziyech annonce sa retraite internationale

Une décision qui mettrait dans l'embarras le coach Halilhodzic et son employeur Laskjâa

Voici une annonce qui a pris de court tout le monde. Sauf, apparemment, ceux qui étaient bien au fait de ce qui se tramait au sein du Onze national. Hakim Ziyech a fait l'annonce de sa retraite internationale dans une déclaration à la chaîne d'Abou Dhabi Sports, et ce en marge de la participation de son club Chelsea au Mondial FIFA des clubs qui se déroule actuellement aux Emirats Arabes Unis.

Hakim Ziyech ne portera plus le maillot du Onze marocain et pour lui, «c'est une décision finale». Avant d'ajouter que «je me concentre maintenant sur mon club Chelsea, avec lequel j'espère réaliser les meilleurs

résultats et remporter des titres».

L'annonce de la retraite internationale de Hakim Ziyech est intervenue une semaine après la conférence du sélectionneur national Vahid Halilhodzic qui, une fois encore, a tonné qu'il ne convoquerait pas le sociétaire de Chelsea pour la double confrontation barrage du Mondial en mars prochain contre l'équipe de la République démocratique du Congo. Il a justifié sa décision par le fait qu'il tient à sa team déjà établie et qu'il ne veut pas courir le risque de voir son groupe explo-

ser. Un avis aucunement partagé par bon nombre de personnes et le réel risque que courent Vahid Halilhodzic et son employeur Fouzi Lekjâa est que le Onze na-



tional rate la qualification au Mondial Qatar, ce qui serait le deuxième objectif manqué après celui de la CAN où l'EN n'a pu atteindre le dernier carré.

La page Ziyech aurait pu être tournée sans ce grabuge, si l'on avait laissé les ego de côté. Et surtout si les fédéraux avaient donné davantage de crédit au joueur au détriment d'un coach qui n'a rien prouvé depuis son arrivée. Quelques victoires devant de modestes adversaires, qui plus est à la maison, et au premier test sérieux, aux phases finales de la Coupe d'Afrique des nations face au Onze égyptien, il a cédé le pas pour regagner bredouille le pays, convoquant par là même une conférence de presse où il n'a convaincu personne. Même son employeur fédéral qui après

avoir collectionné les défaites chez les catégories des jeunes, olympique et féminine des EN, a ajouté à son tableau d'échecs l'équipe première.

De l'épisode de Ziyech, ce qu'il faudrait notamment retenir, c'est qu'il reste le seul et unique bi-national qui a été fortement convoité par la sélection de son pays d'accueil. Pour les autres cas, il ne faudrait pas se leurrer, du moment où leur choix pour les couleurs de l'EN est justifié par le fait qu'ils n'avaient aucune chance de pouvoir jouer pour des sélections européennes.

Quant à Hakim Ziyech, et pour l'histoire, il n'y avait pas de place pour la tergiversation. Son amour pour son pays d'origine l'a poussé à décliner dès le dé-

part l'offre des Bataves et ce qui s'en suit : la possibilité de remporter des titres majeurs, ou du moins disputer des tours avancés dans une compétition comme le Mondial, concours où il serait difficile, pour ne pas dire autre chose, de voir les Lions de l'Atlas franchir le cap du tour inaugural, le peu de fois où ils s'y qualifient.

Bref, avec Chelsea, Hakim Ziyech est en train de réussir sa saison en Premier League et ne compte pas s'arrêter à ce niveau, lui, qui aspire maintenant à étoffer son palmarès par un autre sacre avec les Blues, le Mondial des clubs, après avoir gagné la saison écoulée la Fed Cup et la Ligue des champions.

Mohamed Bouarab

Hakimi dans l'équipe type de la CAN



joueurs), le Cameroun (1 joueur), et le Maroc, éliminé en quart de finale, avec un seul joueur.

Aussi, le Sénégalais Sadio Mané a été élu meilleur joueur du tournoi, son compatriote Edouard Mendy (meilleur gardien), son coach, Aliou Cissé (meilleur sélectionneur), le Camerounais Vincent Aboubakar (meilleur buteur) et le Burkinabé Issa Kaboré (meilleur jeune du tournoi).

Le Sénégal a été sacré champion d'Afrique pour la 1ère fois de son histoire en battant en finale l'Egypte aux tirs au but (4-2), dimanche à Yaoundé.

Voici, par ailleurs, l'équipe type de la 33e édition de la CAN :

Gardien: Edouard Mendy (Sénégal)

Défenseurs: Achraf Hakimi (Maroc), Mohamed Abdelmonem (Egypte), Edmond Tapsoba (Burkina Faso), Saliou Ciss (Sénégal).

Milieux: Mohamed Elneny (Egypte), Nampalys Mendy (Sénégal), I. Touré (Burkina Faso)

Attaquants: Mohamed Salah (Egypte), Vincent Aboubakar (Egypte) et Sadio Mané (Sénégal)

Remplaçants:

Gardien: André Onana (Cameroun)

Défenseurs: Collins Fai (Cameroun), Kalidou Koulibaly (Sénégal), Mahmoud Hamdy (Egypte), Ahmed Abo Elfetouh (Egypte)

Milieux: André Anguissa (Cameroun), Youssouf M'Changama (Comores), Bertrand Traoré (Burkina Faso)

Attaquants: Sofiane Boufal (Maroc), Toko Ekambi (Cameroun) et Famara Diedhiou (Sénégal)

Achraf Hakimi a été choisi dans l'équipe type de la 33ème Coupe d'Afrique des Nations dévoilée lundi par la Confédération africaine de football (CAF).

La liste de l'instance continentale comporte onze (11) joueurs issus de 5 pays, et en toute logique, le nouveau champion d'Afrique, le Sénégal, est le plus représenté avec 4 joueurs, devant le finaliste, l'Egypte avec 3 éléments, puis le Burkina Faso (2

Open international d'Al Fujairah de taekwondo

L'équipe nationale remporte 5 médailles de bronze

La sélection marocaine de taekwondo a remporté cinq médailles de bronze, lors de la 9e édition de l'Open international d'Al Fujairah aux Emirats Arabes Unis, qui a pris fin le weekend dernier.

Les médailles de bronze ont été l'oeuvre de Houda El Haddadi (- 57 kg), Oumaima El Bouchti (- 53 kg), Rabab Ouhadi (- 49 kg), Youssef Baatris (- 80 kg) et Omar Lakhel (- 58 kg).

Organisé sous l'égide des fédérations internationale et arabe de taekwondo, l'Open international d'Al Fujairah a connu la participation de 1890 athlètes issus de 58 pays, engagés dans les catégories seniors, juniors et cadets (garçons et filles).

Pour rappel, l'équipe nationale avait décroché 13 médailles (3 en or, 6 en argent et 4 en bronze) lors de la Coupe arabe qui s'est achevée jeudi à Al Fujairah.

Le métal précieux a été remporté par Nezha Assal (-46 kg), Nada Laaraj (-57 kg) et Youssef Baatris (-80 kg).

Les médailles d'argent ont été décrochées par Oumaima Al Bouchti (-53 kg), Sabah Koutbi (-73 kg), Omar Lakhel (-58 kg), Abdelbasset Wasfi (-63 kg), Faïçal Saadi (-68 kg) et Ayoub Al Bassil (+87 kg).

Le bronze est revenu à Rabab Ouhadi (-49 kg), Safia Saleh (-62 kg), Sana Baiza (-67 kg) et Khaled Daoudi (-74 kg).

Avec cette moisson, l'équipe nationale a

occupé la 3ème place au classement général avec 87 points, tandis que la 1ère place est revenue à l'Egypte (95 pts) suivie de la Jordanie (91 pts).

Le Maroc était représenté dans ces deux compétitions par Hamza El Hacham (-54 kg), Omar Lakhel (- 58 kg), Safi Abdelbasset (-63 kg), Faïçal Saadi (-68 kg), Youssef Baatris (-80 kg), Khalid Daoudi (-74 kg), Soufiane El Asbi (-87 kg), Ayoub El Bassel (+87 kg), chez les garçons.

Côté dames, les couleurs nationales étaient défendues par Nazha Assal (-46 kg), Rabab Ouhadi (-49 kg), Oumaima El Bouchti (-53 kg), Nada Laaraj (-57 kg), Houda El Hadadi (-57 kg), Safia Saleh (-62 kg), Meriem Khoulal (-62 kg), Sanae Baiza (-67 kg), Oumaima Boumah (+68 kg) et Sabah Kotbi (+73 kg).



Spotify, un "mal nécessaire" pour les artistes moins connus

Il n'ont rien perdu de la polémique qui a incité Neil Young ou Joni Mitchell à quitter Spotify, mais pour ces artistes moins connus, la plateforme est un "mal nécessaire", source essentielle de revenus et d'exposition dont ils ne peuvent se priver.

Si le podcast vedette de l'animateur Joe Rogan, accusé de colporter des théories complotistes, a poussé le chanteur Neil Young à agir, il a surtout relancé un autre débat, autour du modèle économique du géant de la musique en ligne.

Dans l'idéal, le guitariste de jazz Michael Veleau n'aurait ainsi "probablement jamais eu (sa) musique" sur Spotify. Le musicien, new-yorkais d'adoption, dit encore envisager de temps en temps de l'en retirer, sans passer à l'acte.

"Même si nous ne sommes pas d'accord avec la façon dont ils nous paient, (...) nous sommes obligés de prendre part à un système qui ne marche pas pour nous", explique par ailleurs Ralph (qui n'a pas voulu donner son nom de famille), connu sous le nom de scène Pilsner Man.

Selon plusieurs médias américains, Spotify verse, en moyenne, entre 0,3 et 0,5 centimes par écoute, soit entre 3 et

5 dollars pour un millier de streams.

Sollicitée par l'AFP, une porte-parole a rappelé que le groupe avait distribué plus de 5 milliards de dollars aux détenteurs de droits musicaux en 2020.

Avec 381 millions d'utilisateurs et un peu plus de 30% de part de marché dans le streaming musical, "Spotify est un mal nécessaire" pour la plupart des artistes musicaux, résume Leo Sidran, chanteur, compositeur, musicien et animateur du podcast "The Third Story".

"Je réalise que la relation est problématique", dit-il, "que nous ne sommes pas rémunérés de façon juste ou équitable", avec un modèle "qui favorise 5% des artistes au sommet", mais "quitter Spotify me priverait d'un énorme potentiel, qui permet aux gens de me trouver", ou même de le découvrir.

Selon le site du magazine spécialisé Billboard, Neil Young et Joni Mitchell vont se priver d'un peu plus de 10% de leurs revenus en renonçant à Spotify, mais ils gagnent, par ailleurs, plusieurs millions de dollars par an et sont écoutés, sur d'autres plateformes, par des millions de mélomanes.

"Si une Adele, une Billie Eilish ou un gros artiste pop contemporain se retirait, peut-être que ça pourrait changer les choses", estime Leo Sidran, "mais si



un artiste indépendant s'en va, ça n'a pas d'impact sur Spotify, ça pénalise l'artiste".

"Neil Young peut nourrir le débat en retirant sa musique par la stature qu'il a déjà", poursuit celui qui a co-produit la chanson oscarisée du film "Carnets de voyage" (2003), "mais pour moi, le seul moyen d'être dans les conversations, c'est que les gens écoutent mon travail. Et pour ça, je pense que je dois rester sur Spotify."

Pour musiciens et chanteurs, la polémique autour de Joe Rogan met aussi en lumière la nouvelle stratégie de la société suédoise, qui a fait du podcast une

priorité depuis trois ans.

Selon un calcul effectué par l'AFP, Spotify a déboursé plus d'un milliard de dollars en acquisitions depuis début 2019 pour bâtir un écosystème entier autour du podcast, de la production à la commercialisation, avec un gros chèque, au passage, pour Joe Rogan.

"Je parle de respect. Qui l'a et qui ne l'a pas. Payer des musiciens une fraction de penny (un centième de dollar, ndlr)? Et lui, 100 millions? Ça montre le genre d'entreprise qu'ils sont et le genre de fréquentations qu'ils ont", a écrit mardi sur Instagram la chanteuse R&B India. Arie, pour expliquer sa dé-

cision de quitter à son tour Spotify.

En soi, l'économie du podcast est encore nettement plus inégalitaire que celle de la musique, l'immense majorité des programmes n'étant pas rémunérés par la plupart des plateformes, dont Spotify. Mais le secteur a aussi, comme dans la chanson, son gratin de stars qui empochent, elles, des millions de dollars.

"D'une certaine façon, je subventionne les artistes de gros labels avec une infrastructure autour d'eux", s'insurge Miles Blackwood, connu sous le pseudonyme Baze Blackwood, "mais aussi Joe Rogan".

Recettes

Salade à la purée de pomme de terre et thon



Ingrédient :

6 pommes de terre de taille moyenne
1 tomate
2 oeuf
persil haché
1 boîte de thon moyenne
Fromage édam "rouge"
sauce à la mayonnaise

Préparation:

Commencer par cuire les pommes

de terre. Écraser les avec une fourchette. déposez la moitié dans un moule au choix. Puis ajoutez le thon mélangé à la mayonnaise le persil haché les oeufs en rondelles et le fromage râpé.

Mettez la deuxième moitié des pommes de terre appuyez pour bien serrer et donner la forme du moule.

Décorez en déposant des rondelles de carottes cuites à la vapeur ou des olives ou encore du cornichon.

Mettre au frais puis démouler et servir avec la sauce.

Le surpoids augmente les risques de déclin cognitif

Votre surpoids pourrait bien avoir un impact sur votre cerveau. Des chercheurs de l'Université McMaster à Hamilton, au Canada, révèlent dans une récente étude qu'avoir des niveaux élevés de graisse corporelle est un facteur de risque de déclin cognitif, de vitesse réduite de traitement de la pensée et de problèmes de mémoire.

Leurs travaux publiés dans le JAMA Network Open le 1er février dernier démontrent que le surpoids peut non seulement exposer la personne qui en souffre à des maladies comme l'obésité ou le diabète, mais également affecter ses capacités cognitives.

Résultat, les personnes ayant plus de graisse corporelle ont une probabilité plus élevée d'être victime d'une lésion cérébrale et ont obtenu de moins bons résultats aux examens cognitifs. En effet, les participants à l'étude ayant un niveau de graisse corporelle plus élevé ont également obtenu de moins bons résultats aux examens qui testaient la concentration, la coordination, la capacité à apprendre et à traiter les informations.

Les chercheurs ont effectué des analyses sur une longue période, entre 2010 et 2018, sur 9189 adultes entre 30 et 75 ans et sans maladie cardiovasculaire. Objectif : analyser leurs niveaux de graisse corporelle et détecter d'éventuelles lésions cérébrales. Les participants à l'étude ont vu leur niveau de graisse corporelle et leur cerveau analysés par IRM et ont également réalisés des tests pour évaluer leurs capacités cognitives.

Même après que l'équipe de recherche a pris en compte les facteurs de risque cardiovasculaire, comme le diabète ou l'hypertension, et les lésions cérébrales vasculaires, le résultat est resté cohérent. Ils ont

constaté une association indéniable entre le niveau élevé de graisse corporelle et des scores cognitifs inférieurs.

En effet, à mesure que la graisse corporelle augmentait, les gens traitaient les informations plus lentement, comme si leur cerveau avait réellement vieilli. Plus précisément, l'équipe a noté que la capacité d'un participant à penser "vieillissait" d'environ un an pour chaque augmentation de 9% de la graisse corporelle globale. La vitesse de traitement de l'information et les capacités d'attention ont diminué avec l'augmentation des niveaux de graisse.

"Plus le pourcentage de graisse corporelle est élevé, plus la perte de vitesse de traitement est importante", a noté Sonia Anand, auteure principale de l'étude. "Nos résultats suggèrent que les stratégies visant à prévenir ou à réduire l'excès de graisse corporelle peuvent préserver la fonction cognitive", assure la professeure de médecine à l'Université McMaster.

Or, selon Eric Smith, neurologue, "préserver la fonction cognitive est l'un des meilleurs moyens de prévenir la démence chez les personnes âgées". Selon le professeur agrégé de neurosciences cliniques à l'Université de Calgary, cette étude suggère que l'une des façons de préserver les fonctions cognitives des personnes âgées "pourrait donc être de maintenir un poids et un pourcentage de graisse corporelle sains". Il évoque notamment "une bonne nutrition et de l'activité physique" pour prévenir la démence. En revanche, l'étude ne permet pas de savoir si la baisse des fonctions cognitives induite par la graisse corporelle est permanente ou si la perte de poids pourrait inverser la situation.